



REVUE DE PRESSE

- année 2020 -

CAUE de la Savoie
Bâtiment Evolution
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29
caue@cauesavoie.org - cauesavoie.org

Palmarès régional « Valeurs d'exemples® »

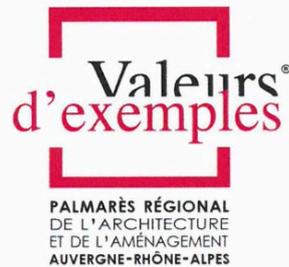
<http://www.urcaue-aura.fr/28/palmares-architecture-valeurs-dexemples>

Proclamé le 18 octobre 2019, le 1^{er} palmarès régional « Valeurs d'exemples® » a été engagé par l'Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes (URCAUE AURA) en 2018, permettant de mettre en avant la qualité de l'architecture, de l'aménagement et du paysage en région et faire connaître des réalisations exemplaires tant à l'échelle publique que privée. Cet événement est venu s'inscrire dans le prolongement du palmarès initié dès 2009 par le CAUE du Puy-de-Dôme.

L'objectif premier de ce palmarès était de valoriser le temps d'un projet des réalisations exemplaires, au cours duquel des équipes assemblent leurs compétences et leur savoir-faire, apparaissant comme le fruit de la collaboration d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre, où chacun permet à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent au service d'un projet commun.

De ce premier palmarès auquel les CAUE de Savoie et Haute-Savoie ont pris une part active, nous retiendrons :

- l'enregistrement de 425 candidatures dans 8 catégories, témoignant d'une grande diversité de programmes,
- 78 finalistes retenus par les 11 CAUE et présentés lors du jury régional à Clermont Ferrand, coprésidé par Mme Marie Christine Labourdette présidente de la Cité de l'Architecture et Joël Baud-Grasset président de l'URCAUE AURA, du CAUE 74 et de la FNCAUE,
- 9 lauréats, 8 mentions spéciales et focus, 8 prix du public mis en avant lors de la remise des prix à l'École Centrale de Lyon, au moment des Journées Nationales de l'Architecture,
- un tiré à part du magazine à Vivre présentant l'ensemble des lauréats.



74 Haute-Savoie
c|a.u.e



Zoom sur les lauréats pour nos deux départements :

2 lauréats en Haute Savoie

▪ Groupe Scolaire « **les vents blancs** » à Reignier-Ésery - Catégorie « construction publique et lieu de travail : construction neuve » par COMPOSITE ARCHITECTES
Le projet de 2624 m² se joue de la contrainte du site afin d'offrir une intégration, une fonctionnalité et des orientations des espaces les plus abouties.

▪ « **La Closerie des Allys** » à Viuz-en-Sallaz - Catégorie « habitat groupé et collectif : construction neuve » par l'architecte Catherine BOIDEVAIX
Les 24 logements collectifs s'inscrivent dans un territoire chargé d'histoire. Laissant la vue dégagée sur le paysage, le respect des morphologies existantes et la réinterprétation du modèle ancien donnent une architecture aux lignes simples.

1 mention spéciale en Savoie

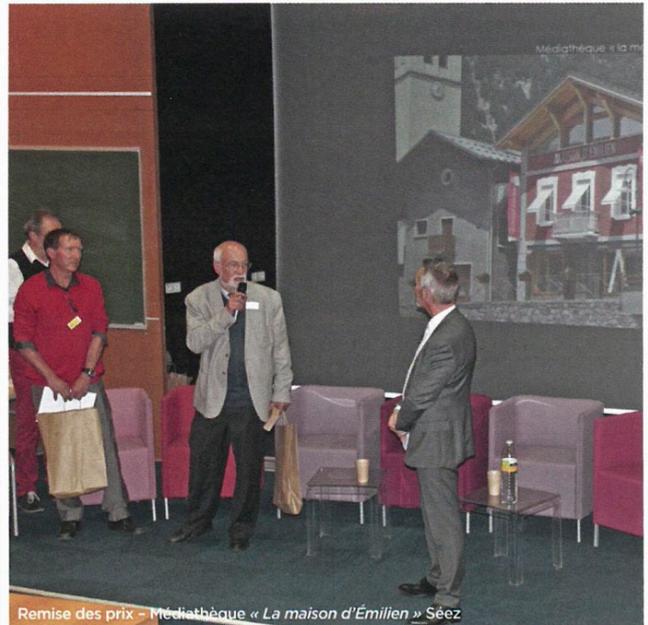
▪ la « **maison d'Émilien** » à Séez - Catégorie « construction publique et lieu de travail : rénovation » par l'architecte Marc GIVRY.
L'aménagement d'une médiathèque de 371 m² dans un bâtiment existant en cœur de village mêlant respect du patrimoine et contemporanéité.



École « les vents blancs » Reignier-Ésery



Logements - « La Closerie des Allys » Viuz-en-Sallaz

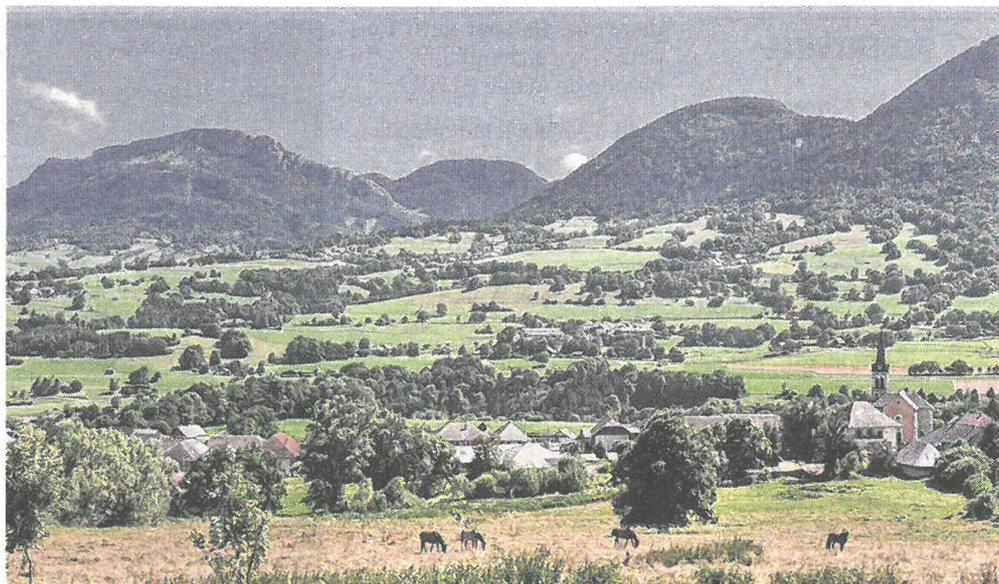


Remise des prix - Médiathèque « La maison d'Émilien » Séez

Regard sur l'évolution de nos paysages

ALBERTVILLE

Jeudi 16 janvier, à 18h30, le musée d'art et d'histoire de Conflans recevra le CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Savoie pour une conférence sur l'observatoire photographique de paysages en Savoie, outil indicateur de l'évolution des paysages sur le long cours. Il adopte un regard à la fois analytique et sensible dans un objectif tout autant documentaire que pédagogique. Sur la base d'une série de photographies, le CAUE propose d'interroger les paysages et leur perception, la photographie, les spécificités des territoires, les permanences et les évolutions. Après la présentation du site, le CAUE animera un exercice d'observation et d'analyse, prétexte à la dis-



Point de vue sur Lescheraines. CAUE SAVOIE

cussion sur l'évolution des paysages. Cette conférence fait sens dans la mission de sensibilisation des publics à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Le CAUE de la Savoie apporte le savoir-faire d'une équipe pluri-

disciplinaire, la transversalité et l'ensemble de ses connaissances. Cette rencontre sera animée par Florence Fombonne Rouvier, directrice du CAUE de la Savoie et Cathy Le Blanc, chargée de mission.

Renseignements au 04 79 37 86 86. Tarifs : Plein tarif : 5 € (Gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants), Abonnements : 5 conférences 15 €, cycle complet 25 € des conférences du jeudi.

Infos pratiques

E.H.

LA SAVOIE
Jeudi 9 janvier 2020

LA SAVOIE
Jeudi 9 janvier 2020

Pour sortir

Jeudi 16 janvier

Bassin albertvillois

Albertville

L'observatoire photographique de paysages en Savoie

Conférence / Débat - 18h30 à 20h30. Gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants. Musée d'art et d'histoire de Conflans.

DL - édition Albertville

| JEUDI 16 JANVIER 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

ALBERTVILLE

AGENDA

■ AUJOURD'HUI

Conférences du jeudi

Interprétation des paysages de Savoie, avec l'observatoire photographique de paysages en Savoie ; un programme d'actions du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie. À 18 h 30. Au Musée d'art et d'histoire à Conflans.

Albertville

dl Les paysages de Savoie aux Conférences du jeudi



Une vue de Lescheraines, dans les Bauges. Photo CAUE73

C' est un regard à la fois analytique et sensible, dans un objectif documentaire et pédagogique, qui fera l'objet de la prochaine conférence du jeudi. Elle sera présentée par l'observatoire photographique de paysages en Savoie, un programme d'actions du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie. Une conférence participative à laquelle le public est invité à interpréter des séries de photographies, à réfléchir sur l'évolution des paysages, à confronter des points de vue.

Rendez-vous jeudi 16 janvier, à 18 h 30, au musée d'art et d'histoire

Agenda Aujourd'hui

dl Conférences du jeudi

Conférences du jeudi Interprétation des paysages de Savoie, avec l'observatoire photographique de paysages en Savoie ; un programme d'actions du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie. À 18 h 30. Au Musée d'art et d'histoire à Conflans.

Zoom sur l'observatoire de paysages en Savoie, lors des conférences du Musée d'art et d'histoire

Le Musée d'art et d'histoire a proposé une conférence sur l'observatoire photographique de paysages en Savoie, un outil de concertation mis en ligne en 2016. Il permet de porter un regard critique sur les politiques d'aménagement.

Mis en ligne en 2016 par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Savoie, l'observatoire photographique de paysages en Savoie a fait l'objet de la conférence, jeudi, au Musée d'art et d'histoire.

Il s'agit d'un outil de concertation qui permet de fédérer des points de vue pour définir les enjeux et les objectifs de qualité

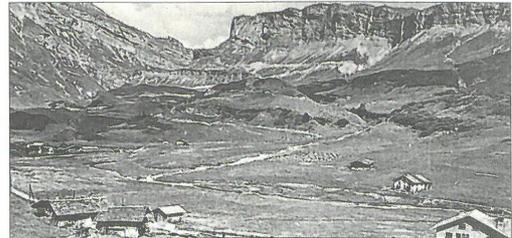
paysagère. Il permet en outre de porter un regard critique sur les politiques d'aménagement. Ce dispositif se matérialise par le biais d'un site internet, consultable en accès libre. On peut y visualiser et analyser l'évolution des paysages du Département.

Jeudi, Florence Fombonne Rouvier, directrice du CAUE 73, et Cathy Leblanc-Frossard, architecte en charge de l'observatoire photographique, ont expliqué la démarche à suivre, à partir du site internet concerné, dans lequel est représentée une carte actuelle de la Savoie comportant différents points d'observation. D'un simple clic, à travers une série de photos prises d'un même point à différentes époques, l'internaute voit

défiler sur le diaporama l'évolution du paysage. Il se construit ou se déconstruit, l'agriculture disparaît, la forêt qui prend le dessus, ou au contraire, la végétation a disparu, dévastée par la chenille de la pyrale.

Des questionnements à propos du changement climatique

Tout le monde peut l'utiliser. « Cet outil peut également apporter des réponses à des problématiques de société et d'environnement », précisent les intervenantes. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un document d'urbanisme, on peut s'appuyer sur cette évolution pour rendre des comptes, amener des explications quant aux usages du sol, et mettre en relation



Le site de Roselend dans les années 1950. Photo CAUE73

des questions sociales, humaines ou environnementales.

Des questionnements apparaissent également, par rapport à la problématique du changement climatique. C'est le cas du glacier de la Grande Motte à Tignes et de la Mer de glace à Chamonix.

À la fin de la conférence, les participants ont été invités à interpréter des photos prises à différentes époques, et à réfléchir sur l'évolution des paysages.

Lucien DURAND

www.observatoiredepaysages-caue73.fr

Agglo Albertville

LA SAVOIE

Jeudi 23 janvier 2020



Comprendre les paysages Le jeudi 16 janvier, au musée de Conflans, Florence Fombonne-Rouvier, directrice du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Savoie et Cathy Leblanc-Frossard, chargée de missions, ont présenté l'observatoire photographique de paysages de Savoie, un programme d'actions destiné à suivre et enregistrer l'évolution des paysages sur le long cours.

COPROPRIÉTAIRES

TROUVEZ LES CLÉS POUR RÉNOVER PERFORMANT!

Quel projet pour valoriser mon patrimoine ?

Quelles solutions
pour gagner en confort ?

Comment économiser en chauffage ?

**LE RENDEZ-VOUS
DES COPROPRIÉTAIRES**

Samedi 25 janvier 2020
9h30-12h

MJC de Chambéry
311 faubourg Montmélian

**ENTRÉE
LIBRE**



info@monpassrenov.fr
www.monpassrenov.fr



asd@er

URBANIS



CA
ME
SAVOIE
conseil
d'agglomération
d'urbanisme et
de l'environnement



création graphique : www.hominides.fr

COPROPRIÉTAIRES

TROUVEZ LES CLÉS POUR RÉNOVER PERFORMANT !

Quel projet pour valoriser mon patrimoine ?

Quelles solutions pour gagner en confort ?

Comment économiser en chauffage ?

LE RENDEZ-VOUS DES COPROPRIÉTAIRES
 Samedi 25 janvier 2020
 9h30-12h
 MJC de Chambéry
 311 faubourg Montmélian

ENTRÉE LIBRE

GRAND CHAMBÉRY
 adil
 asd'ar
 URBANIS
 Jace
 mon PASS' RENOV

Rénovation énergétique Échanger sur le dispositif « Mon Pass' Renov »

Pour la deuxième année, Grand Chambéry, via son dispositif « Mon Pass' Renov », et ses partenaires invitent les copropriétaires à une matinée d'échanges sur le thème de la rénovation énergétique. Ce rendez-vous, organisé samedi 25 janvier à 9 h 30 à la MJC de Chambéry, apportera à chacun des réponses concrètes pour passer à l'action. À noter que le dispositif, mis en place depuis 2017, a permis la rénovation de 408 logements et d'éviter l'émission de 727 tonnes de CO₂. L'objectif est d'accompagner 2 112 propriétaires et copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement jusqu'en 2022.

Journal du bâtiment et des TP
 Les territoires jeudi 23 janvier 2020 | mercredi 29 janvier 2020

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GRAND CHAMBÉRY MISE SUR SON PASS'RENOV

Mis en place depuis 2017 sur le territoire de Grand Chambéry, le Pass'Renov apporte un service gratuit et personnalisé aux propriétaires et copropriétaires. Il a déjà œuvré à la rénovation de 408 logements et permis d'éviter l'émission de 727 tonnes de CO₂. Son objectif est d'accompagner 2 112 propriétaires et copropriétaires jusqu'en 2022.



24 JANVIER 2020 - ECO SAVOIE MONT BLANC N°04



INITIATIVE

UNE MATINÉE D'INFORMATION SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les propriétaires n'auront plus d'excuse pour passer à l'action ! Pour la deuxième année, Grand Chambéry, via son dispositif mon Pass' Renov, organise une matinée d'échange sur la rénovation énergétique, samedi 25 janvier à 9 h 30 à la MJC de Chambéry. Elle s'adresse à tous les copropriétaires de l'agglomération qui envisagent un projet de rénovation

énergétique. Le dispositif mon Pass'Renov, mis en place depuis 2017, a permis la rénovation de 408 logements et d'éviter l'émission de 727 tonnes de CO₂. L'objectif affiché par Grand Chambéry est d'accompagner 2 112 propriétaires et copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement jusqu'en 2022.

LA VIE NOUVELLE - 24/01/2020

Disparition du talentueux et attachant Jean-Pierre Hardy

ALBERTVILLE

C'est avec beaucoup d'émotion que nous apprenons le décès de Jean-Pierre Hardy survenu à Albertville-Conflans le 19 janvier. Jean-Pierre Hardy a été une figure essentielle de la mise en valeur de l'architecture et des paysages en Savoie. Avec Denys Pradelle et quelques autres passionnés, il participe dans les années soixante à la mise en place du service de consultance architecturale pour accompagner et préserver les espaces de grande qualité du Beaufortain et du Parc national de la Vanoise. Ces initiatives ont servi de modèle pour la préservation

et le vote de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 définissant l'architecture d'intérêt public et instituant la création dans les départements français des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) C'est donc tout naturellement qu'il est devenu en 1979 le premier directeur, fondateur du C.A.U.E. de la Savoie, organisme qu'il a dirigé de 1979 à 1996. Il a œuvré pour la préservation du patrimoine de nos montagnes, pour la promotion d'une architecture contemporaine de qualité, et pour l'instauration de bonnes pratiques en urbanisme en lien avec les élus et les habitants. Il a aussi beaucoup œu-

vré pour la préservation des paysages savoyards dans un contexte de développement des stations de ski et des chantiers liés aux grandes infrastructures.

Son action inlassable a permis la création d'un fonds photographique extraordinaire de l'architecture et des paysages de Savoie. Il a aussi de longues années prêté sa plume et sa curiosité à La Savoie en tant que correspondant. Sa grande rigueur et sa passion dans son travail, mais aussi sa modestie, sa simplicité et son humanisme lui ont permis d'acquérir la confiance de ses partenaires et l'amitié de toute son équipe.



LA SAVOIE
Jeudi 30 janvier 2020

BARBERAZ

La chambre de Savoie s'est retrouvée autour de son nouveau président Luc Devun

Les géomètres experts recherchent de la visibilité

La chambre des géomètres experts de Savoie s'est retrouvée le 7 février dernier à la Maison rouge à Barberaz pour effectuer sa première réunion de l'année 2020 sous la nouvelle présidence de Luc Devun, qui remplace David Wrobel.

L'ordre du jour était dense et la demi-journée accordée aux échanges bien remplie.

Un premier temps a été consacré à l'entretien d'un contact privilégié avec le lycée professionnel du Nivolet à La Ravoire (les géomètres experts sont à l'initiative de l'ouverture d'un BTS dans cet établissement). Catherine Gascoin, professeur, est intervenue afin de faire un point sur les baccalauréats professionnels et BTS en lien avec la profession. Le lycée réaffirme le besoin d'avoir des cabinets de géomètres experts disponibles pour accueillir des stagiaires et des ap-



Les géomètres experts de Savoie se sont réunis pour la première fois sous la présidence de Luc Devun (au centre). Photo DR

prentis. Elle rappelle également les très bons résultats (14 sur 14 100 %) du BTS.

La deuxième partie de matinée a mis l'accent sur la volon-

té de la chambre d'avoir plus de visibilité auprès du public et des institutions.

Avec une formation initiale scientifique et juridique de

haut niveau, le géomètre expert réalise les études et travaux topographiques qui fixent les limites des biens fonciers. Il apporte également en matière

d'aménagement des territoires son savoir-faire et son expertise au service de la conception d'un cadre de vie durable.

Ainsi, la chambre participera à la table ronde de l'immobilier le 20 février à Savoie expo. Elle sera également présente au Salon des maires du 3 juillet à Chambéry.

Des rencontres avec la chambre interdépartementale des notaires des Pays de Savoie sont également prévues dans le cadre de groupes de travail sur le foncier, la copropriété et l'urbanisme.

La chambre est également présente auprès de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) et du CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), et confirme l'intérêt des échanges et participations pluridisciplinaires.

ALBERTVILLE Les élèves avaient visité le mât olympique en septembre dernier, lors d'une journée organisée par le CAUE

Écoliers et collégiens inventent le mât olympique du futur

Lundi 10 février, des élèves de CM2 de l'école du Val des Roses et des 6^e du collège la Combe de Savoie ont présenté leurs plans de réaménagement du mât olympique. Un projet sur lequel ils travaillent avec leurs professeurs depuis le mois de décembre.

Des jardins alpins, des ruches, des panneaux solaires dont l'énergie servirait à illuminer le mât ou encore un système de récupération des eaux usées. Voilà comment les élèves de CM2 de l'école du Val des Roses et des 6^e du collège la Combe de Savoie imaginent le mât olympique du futur. C'est sous le regard impressionné des élus du conseil municipal, qu'ils ont présenté leurs projets dessinés, ce lundi 10 février.

Un projet sur lequel ils travaillent depuis le mois de décembre avec deux professeurs du collège, Madame Dubois, professeur de Sciences de la vie et de la terre (SVT) et de Monsieur Quentin Bozzolo, leur professeur de Technologie, et deux enseignantes de CM2, Madame Viard Lise et Madame Fivot Guyot.

Tout a commencé par une visite du mât olympique, organisée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), au mois de septembre dernier. L'espace d'une journée, les enfants ont été transportés en 1992. Ils ont essayé les costumes des Jeux Olympiques, imité les parades, mimé les athlètes arrivant au stade. Puis, à la fin de la



Les élèves de 6^e et CM2 avaient fabriqué une première maquette lors de leur visite du mât olympique au mois de septembre. Photo Le DL/DR

journée, ils ont eu une heure pour fabriquer une maquette du mât olympique réaménagé.

Des élèves enthousiastes et investis

C'est suite à cette visite que les quatre professeurs ont décidé de développer un projet commun entre écoliers et collégiens. 6^e et Cm2 ont donc travaillé ensemble pour concevoir un nouveau mât olympique, en respectant un cahier des charges strict, parmi lesquels figuraient par exemple : des anneaux olympiques à énergie renouvelable, la présence de ruches, ou certaines conditions esthétiques. Un projet qui leur a permis de décou-

vrir un pan de l'histoire qu'ils n'ont pas vécu, mais aussi d'apprendre à travailler en groupe sur un projet long, à se servir d'un ordinateur, à faire des diaporamas et bien d'autres choses. Les élèves de 6^eD ont montré leur enthousiasme. « On a appris à quoi servait le mât alors qu'avant on passait devant sans savoir », a confié l'un d'eux. « C'est excitant de savoir que le projet va peut-être se réaliser » a expliqué une autre. Leur professeur de SVT, Madame Dubois, s'est, elle aussi, ravie du déroulement des choses. « Les élèves se sont beaucoup investis, sur les dernières semaines avant de présenter le projet au conseil municipal, nous nous sommes retrouvés

pendant les pauses déjeuner pour finir le rendu à temps. » Applaudis par les élus du conseil municipal, les élèves sont repartis satisfaits et motivés pour la suite. D'ici la fin

de l'année, ils devront réaliser une maquette puis un prototype, qui servira peut-être au réaménagement du mat dans le futur (voir encadré).

Laure GIULY

Le secteur du mât olympique va être entièrement réaménagé

Des réflexions sont à l'étude pour redonner un peu de splendeur au mât olympique et à son environnement :

- > Le parc va être agrandi en empiétant sur les grands espaces de stationnement actuellement disponibles le long de l'avenue Joseph-Fontanet
- > L'espace entre l'avenue Joseph-Fontanet et le mât sera repensé pour créer une zone de promenade agrémentée d'arbres (voir ci-dessous) et de jeux amovibles pour les enfants ou d'équipements sportifs temporaires.
- > Des réflexions sont en cours autour de l'éclairage du mât olympique afin de le mettre en valeur.

Coronavirus

L'essentiel de l'actualité (reportages, infos-pratiques, initiatives, entraide...) de ce jeudi 23 avril, 38e jour de confinement, en Savoie.

Esserts-Blay, Aix-les-Bains / En balade avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Durant cette période de confinement, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a lancé une rubrique quotidienne sur Facebook consacrée à la découverte ou redécouverte de notre territoire. Après le château d'Esserts-Blay, propriété communale érigée vers 1400 qui se se dresse sur les flancs de la Grande Lanche rendez-vous aujourd'hui à Aix-les-Bains:

Un point d'observation invitant à suivre la mutation du quartier Lafin à Aix les Bains...



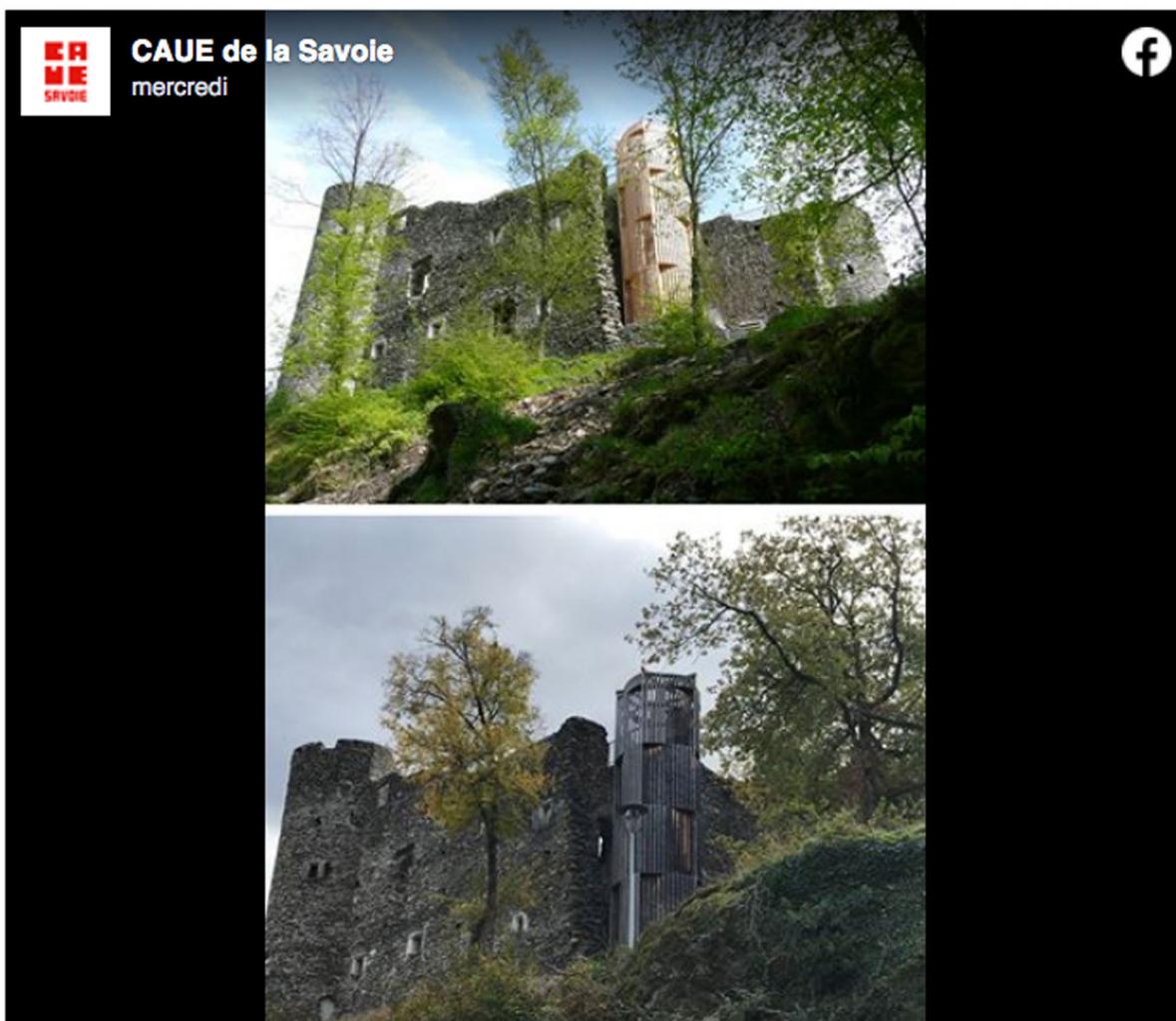
//UN JOUR...UNE IMAGE//

Un point d'observation invitant à suivre la mutation du quartier Lafin à Aix les Bains...

[http://observatoiredepaysages-caue73.fr/aix-les-bains-quar.../...](http://observatoiredepaysages-caue73.fr/aix-les-bains-quar.../) Afficher la suite

👍 1 💬 Commenter ➔ 1

La maison forte d'Esserts-Blay



CAUE de la Savoie
mercredi



// UN JOUR... UNE IMAGE//

On vous propose aujourd'hui de découvrir la maison forte d'Esserts-Blay - rénovation
Guy Desgrandchamps - avril 2008

Retrouvez la fiche de la maison forte d'Esserts-Blay sur le site de l'Observatoire des
CAUE : <http://www.caue-observatoire.fr/ou.../la-maison-forte-de-blay/>

👍 10 💬 Commenter ➡ 8

Entremont-le-Vieux

dl Partagez vos souvenirs du Cirque de Saint-Même

Le Parc naturel de Chartreuse lance un appel à la population pour fournir des documents sur le Cirque de Saint-Même en vue d'un éventuel classement du site.

Par **Christiane CHARLETY** - 30 mai 2020



Le cirque de Saint-Même un joyau naturel à préserver.

Photo Le DL /C.C. Cirque de Saint Même CP Guillaume LAGET Parc de Chartreuse Photo Le DL /Guillaume LAGET PNR

Le Parc naturel régional de Chartreuse et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue) de la Savoie, en complément de leurs travaux d'analyse du site du Cirque de Saint-Même, souhaitent approfondir la relation entretenue par les habitants, commerçants, agriculteurs, sylviculteurs et personnes qui fréquentent ce lieu emblématique à l'appui de leur vécu et mémoire.

C'est pourquoi cet appel est lancé, attendant vos réactions, copie de photographies anciennes, cartes postales, illustrations... Chaque élément permettant de mettre en valeur ce site, ses caractéristiques et la diversité de ses paysages sera le bienvenu et permettra d'associer au classement la relation tant humaine que paysagère.

L'enjeu du travail mené est d'étudier la mise en place d'un classement du cirque, dans la continuité de celui des sources du Guiers Vif, classé depuis 1911.

Cet objectif s'inscrit dans une approche de préservation du paysage chartrousin, qui dans un contexte d'évolution du climat peut impacter le lieu notamment en termes de fréquentation, attirant avec sa fraîcheur et sa nature préservée.

Les évolutions à venir doivent être anticipées pour conserver un cadre naturel remarquable et éviter une surfréquentation (voir encadré) qui porterait atteinte à la fragilité du milieu naturel et aux habitants.

Faire cohabiter diverses activités sur un même site

Au-delà des aspects touristiques, historiques et scientifiques du lieu, le classement doit également prendre en compte les activités déjà présentes sur le site qui ont aussi une place à tenir dans la composition du paysage. En effet, le Cirque de Saint-Même est un lieu qui constitue le cadre de vie mais aussi de travail pour les habitants, agriculteurs et sylviculteur des Entremonts et de la Chartreuse.

La préservation du Cirque de Saint-Même repose donc sur une compréhension globale de la façon dont les individus s'en emparent, au quotidien ou de façon ponctuelle, c'est pourquoi ces témoignages aideront à atteindre cet objectif.

À travers vos photographies d'hier et d'aujourd'hui, vos archives, vos dessins, cartes postales et autres croquis, témoignez de votre propre expérience en Chartreuse.

Ces témoignages viendront alimenter une réflexion actuellement menée sur la préservation du Cirque de Saint-Même pour les années à venir.

CHARTREUSE

dt Partagez vos souvenirs du Cirque de Saint-Même

Le Parc naturel régional de Chartreuse et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie, en complément de leurs travaux d'analyse du site du Cirque de Saint-Même, souhaitent approfondir la relation entretenue par les habitants et personnes qui fréquentent ce lieu emblématique, à l'appui de leur vécu et mémoire.



Le Cirque de Saint-Même au petit matin .

À travers vos photographies d'hier et d'aujourd'hui, vos archives, vos dessins, cartes postales et autres croquis... témoignez de votre propre expérience en Chartreuse. Ces témoignages viendront alimenter une réflexion actuellement menée sur la préservation du Cirque de Saint-Même pour les années à venir.

Un lieu à préserver

L'enjeu du travail mené est d'étudier la mise en place d'un classement du Cirque en site classé, dans la continuité de celui des sources du Guiers-Vif, classé depuis 1911. Cet objectif s'inscrit dans une approche de préservation du paysage chartrousin, qui dans un contexte d'évolution du climat peut impacter le lieu, notamment en termes de fréquentation, attirant avec sa fraîcheur et sa nature préservée. Les évolutions à venir doivent être anticipées pour conserver un cadre naturel remarquable et éviter une surfréquentation qui porterait atteinte à la fragilité du milieu naturel et aux habitants.

Au-delà des aspects touristiques, historiques et scientifiques du lieu, le classement doit également prendre en compte les activités déjà présentes sur le site qui ont aussi une place à tenir dans la composition du paysage.

En effet, le Cirque de Saint-Même est un lieu qui constitue le cadre de vie mais aussi de travail pour les habitants, agriculteurs et sylviculteurs des Entremonts et de la Chartreuse.

La préservation du Cirque de Saint-Même repose donc sur une compréhension globale de la façon dont les individus s'en emparent, au quotidien ou de façon ponctuelle, c'est pourquoi ces témoignages aideront à atteindre cet objectif.

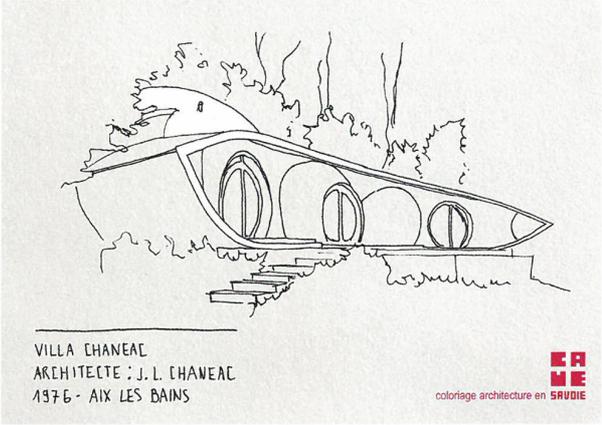
Récits et illustrations à transmettre par mail à caue@cauesavoie.org. Renseignements: Parc de Chartreuse 04 76 88 75 20.

Un site très fréquenté

Le week-end de l'Ascension, le Cirque de Saint-Même est resté saturé sur 3 des 4 jours avec fermeture des parkings de la route d'accès. Le jeudi, on comptait 300 véhicules, vendredi 280, et dimanche 250. Les parkings, situés dans un périmètre de captage d'eau potable ont fait l'objet d'une forte fréquentation nocturne par les camping-caristes. Pourtant, le stationnement y est interdit de 20 h à 8 h afin d'éviter d'éventuelles pollutions. Sont également interdits les feux et les bivouacs. Ces infractions sont verbalisables.

Le CAUE de la Savoie toujours à vos côtés

Dès le 16 mars, comme pour beaucoup de structures, le CAUE de la Savoie a pris des dispositions pour respecter les consignes en matière de lutte contre la propagation du Covid-19, s'adaptant et mettant en place de nouveaux modes de fonctionnement et d'actions privilégiant pour l'ensemble de l'équipe la poursuite de nos missions en télétravail.



Durant cette période inédite, où le confinement a bousculé notre activité professionnelle et impacté fortement notre vie familiale, sociale, culturelle... l'ensemble de l'équipe a eu à cœur de transmettre une note positive et culturelle par l'intermédiaire de nos outils numériques en proposant de nouvelles activités à destination de tous, via un nouvel onglet sur notre site internet « évadez-vous du confinement ». Proposant des cartes postales à colorier de bâtiments savoyards, qu'il architectes, activités pédagogiques, « un jour... une image »... ces activités sont aujourd'hui pérennisées et valorisées, mettant en lumière les particularités architecturales, urbaines, paysagères et environnementales de la Savoie (<http://www.cauesavoie.org/activites-pendant-le-confinement/>).

territoires et de nos publics. Le CAUE, dans ses accompagnements viendra donc mettre l'accent sur le cadre de vie, les usages, le local, le frugal... autant de mots auxquels l'actualité a redonné du sens et qui, pour nous, seront à la base de nos conseils.

Nous vous attendons nombreux pour notre assemblée générale décalée en septembre qui permettra d'engager, auprès notamment des nouveaux élus, de nouveaux temps d'échanges qui seront prolongés par la relance de visites de chantier/terrain et formations.

CAUE SAVOIE // N°2 – Mots fléchés Une semaine un architecte



Attachés à tous nos publics, tous ont donc pu profiter de notre mobilisation et capacité d'adaptation, offrant aux enseignants des ressources pédagogiques, organisant aux côtés des architectes-conseil la « téléconsultance » car « les projets ne se confinent pas » et pour faire face à cette situation complexe, le travail engagé avec les élus a été maintenu à distance.

Aujourd'hui, nous avons à cœur d'accompagner les territoires dans la sortie de crise et également soutenir l'activité des bureaux d'études. De retour sur le terrain, l'équipe du CAUE reste plus que jamais mobilisée et engagée à vos côtés pour vous accompagner dans vos questionnements, projets, approches expérimentales et innovantes ouvrant ainsi de nouvelles fenêtres de réflexion sur le « monde d'après ».

Collectivement, nous allons devoir repenser nos villes, villages, notre rapport à la nature, nos modes de déplacement, soigner notre cadre de vie, car si le confinement, l'isolement se sont invités dans nos vies, il nous pousse aujourd'hui à nous réinterroger sur nos pratiques, notre engagement auprès des

Word search grid with clues and answers. Includes a photo of J.L. Chaneac and a photo of Villa Chaneac. CAUE SAVOIE logo in the bottom right corner.

MÉRIBEL La première édition des Assises de la relance en montagne, qui ont pris fin ce vendredi 24 juillet, a invité à la réflexion

Pourquoi le tourisme doit se réinventer

Le confinement et la crise sanitaire ont bousculé les habitudes et les certitudes. À l'image d'un secteur touristique dans le flou face à son avenir.

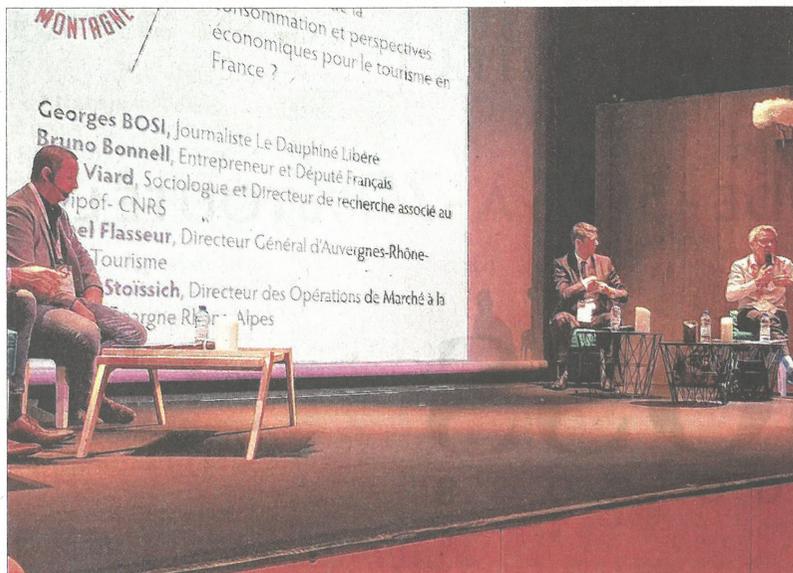
Malgré le rebond économique qui a suivi le déconfinement (+36,3 % pour la consommation des ménages en mai), et une clientèle très régionale et française (à plus de 93 %) cet été dans les massifs, les prévisions demeurent difficiles dans le secteur du tourisme.

Les professionnels ne cachent pas leur inquiétude pour l'hiver - et certains, même, pour leur survie -, avec ou sans seconde vague de Covid : la clientèle locale ne suffira pas.

« Les trois cinquièmes des professionnels se font du souci malgré la reprise »

« Nous n'avons pas de recul. La France n'est pas un cas isolé », avoue Cédrik Stoïssich, directeur des opérations de marché à la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. Si le scénario d'une reprise progressive se confirme pour 2021-2022 (en partie avec un report des investissements), les prévisions sont alarmistes, avec de 800 000 à un 1 million de pertes d'emploi redoutées, notamment dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (-20 % des effectifs), du spectacle, et de l'événementiel.

La deuxième catastrophe après les 800 M€ de pertes



Répandant à l'invitation de Systemd, Lionel Flasseur (à droite) a détaillé pourquoi l'heure du tourisme bienveillant est venue. Photo Le DL/J.-F.C.

enregistrées pour le seul secteur de la montagne. « Nous travaillons sur un plan de transition pour faire en sorte qu'un minimum d'entreprises ferment avant la fin de l'année. Les trois cinquièmes des professionnels se font du souci malgré la reprise », reconnaît Lionel Flasseur, directeur d'Auvergne Rhône-Alpes tourisme.

« Ce qui a été puissant est peut-être périmé »

« La demande pour la montagne reste constante », rassure Bruno Bonnell, député du Rhône et fondateur d'Atari, qui incite à jouer la carte de l'innovation. En parallèle, les organismes comme Atout France, Auvergne-Rhône-Alpes

tourisme et Savoie Mont Blanc tourisme intensifient leur promotion. Sans certitude pour 2020. « Cette crise a révélé de nouvelles attentes, une quête du sens, des sensations. C'est une année précaire, il faut réfléchir à 2022 et redéfinir le produit touristique », appelle le sociologue Jean Viard, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). « Ce qui a été puissant est peut-être périmé ». Avec leurs quatre saisons (et une valeur économique l'été), leurs espaces, leur nature, leur diversité d'activités, les différentes montagnes (moyenne ou haute) ont des atouts à faire valoir pour des touristes qui cherchent avant tout une am-

biance. « Il y a un appel de la nature, d'une meilleure qualité de vie, plus que le seul ski », pour Bruno Bonnell. L'heure d'un tourisme bienveillant, durable, environnemental, sociétal. En un mot, raisonnable ? « Même si la baisse du pouvoir d'achat les met à mal, des aspirations sont devenues

des revendications. Et c'est là, où on veut aller », poursuit Lionel Flasseur, au sujet de l'ambitieux « plan de tourisme bienveillant » mené par sa structure. Pour retrouver le niveau de retombées touristiques d'avant crise dès... 2022.

« 2020 sera bizarre, il est essentiel de se projeter, tout en menant des actions à court terme, répétitives »

« 2020 sera bizarre, il est essentiel de se projeter, tout en menant des actions à court terme, répétitives », ajoute le directeur d'Auvergne Rhône-Alpes tourisme. On doit reconcentrer l'énergie sur les enjeux majeurs », estime Et d'appeler les acteurs du tourisme à créer un territoire compétitif par rapport à d'autres. Sans se tromper de concurrents. « Ce sont d'autres territoires en France ou à l'étranger, mais pas là. » Mais de là à croire que tous sont prêts à casser le modèle économique sur lequel ils sont assis depuis des décennies... Sur-tout en plein flou ambiant.

Jean-François CASANOVA

LA PHRASE

« Tout le monde échafaude des plans de relance, alors qu'on sait très bien, aujourd'hui, que la rupture va durer trois ou quatre ans. N'est-ce pas plutôt l'occasion de ramener les jeunes au tourisme à la montagne à l'échéance 2034-2040 ? »

Éric Charamel, représentant du Syndicat national des guides de montagne

10^e salon Alpes home: l'habitat intègre le paysage



Les propriétaires d'hébergement en tout genre viennent à la rencontre des professionnels.

Photo Le DL/J.-F.C.

Depuis ce vendredi 24 juillet, et jusqu'au dimanche 26 juillet, Méribel, accueille la 10^e édition du salon Alpes home, qu'elle a vu naître, au nom de la promotion de l'architecture, de la décoration, du design, et de l'art de vivre en montagne.

Propriétaires d'appartements et de chalets, d'hôtels, de restaurants et de commerces... Ou encore passionnés d'architecture et de décoration, professionnels de la construction, de l'aménagement et de la rénovation... Les acteurs clés de la montagne se rencontrent au cœur de la Chaudanne, pour le salon et les conférences.

Sous le signe de l'habitat créatif, distinctif et durable pour une montagne toujours plus belle, les exposants et les conférenciers se sont mobilisés, malgré les circonstances sanitaires. Depuis 10 ans, Alpes home s'engage pour la promotion des savoir-faire alpins et la rénovation intelligente de l'immobilier de montagne. Cet anniversaire est placé sous le signe du développement durable et de l'alliance entre architecture et paysage, pour des stations plus respectueuses de l'environnement et plus intégrées dans une montagne préservée. « Faire naître des projets, accompagner le développement des entreprises et de l'économie, et faire rayonner le savoir-faire alpestre et l'attractivité de la destination montagne, c'est le rôle du salon », concluent ses deux présidents, Nicolas Alarcon et Pierre-Emmanuel Danger.

Le programme de ce samedi 25 juillet

- Ouverture de 10 à 19 heures (entrée gratuite).
- Rando découverte grand public à 10 et 14 heures.
- Conférence « Design, une relation charnelle à l'objet », à 16 h 30.

Les territoires Savoie

Agenda

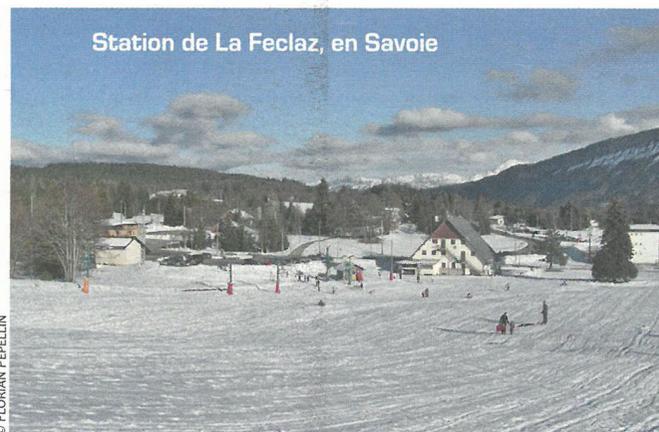
LES ACTEURS DE LA MONTAGNE PLANCHENT SUR L'« APRÈS-COVID »

Les Assises de la relance en montagne se donnent rendez-vous à Méribel les 23 et 24 juillet. Réservé aux professionnels, l'événement a pour ambition de stimuler le dialogue en vue de co-construire un avenir durable pour l'économie.

Alors que l'hiver 2019-2020 a été durement touché par la crise sanitaire*, nul ne peut encore prédire les conséquences qu'elle aura sur la saison touristique estivale, ni même l'hiver prochain. Soucieux de prendre les choses en main, acteurs publics et privés de la montagne se mobilisent en lançant les Assises de la relance en Montagne. Au-delà d'un simple état des lieux, cette manifestation, qui aura lieu les 23 et 24 juillet dans la station savoyarde de Méribel, a pour vocation de nourrir les échanges et réfléchir collectivement aux actions à mener pour offrir aux territoires un développement économique durable. Le programme des Assises, qui fédère les structures tant publiques que privées, a été co-construit en quelques semaines seulement avec les acteurs majeurs du territoire (parmi lesquels l'Association des maires de stations de mon-

tagne, Atout France, le CAUE de la Savoie, le Cluster Montagne, France Montagnes ou encore Savoie Mont Blanc Tourisme). Il fera intervenir douze « grands témoins » - économistes, sociologues, chefs d'entreprise... - et proposera huit tables-rondes pour imaginer de nouveaux modèles et co-construire des stratégies. Plusieurs temps de networking conviviaux permettront de poursuivre les échanges et sceller des relations fortes entre les participants.

*** Les premières estimations font état de 800 M€ de perte d'exploitation et 10 millions de nuitées perdues pour les seuls départements de Savoie et Haute-Savoie. Domaines skiabiles de France (DSF) estime à 6 millions le nombre de journées-skieurs non réalisées, équivalant à une perte de CA de l'ordre de 15 % en moyenne**



Station de La Feclaz, en Savoie

© FLORIAN PÉPÉLIN

Les domaines skiabiles français solidaires face aux aléas climatiques

Créée en 2001 par Domaines Skiabiles de France, la police d'assurance contre les aléas climatiques nommée « Nivalliance » a pour but de limiter les conséquences financières des accidents d'enneigement pour les domaines skiabiles français (lire aussi page 6). A ce jour, seule la France dispose d'un tel dispositif de soutien. Cette année, 5,15 M€ vont pouvoir être versés à 82 sociétés de remontées mécaniques pour les aider à faire face aux aléas climatiques. Le Massif Central et le Massif des Vosges représentent chacun un quart du montant total de l'indemnisation.

Les premières Assises de la relance en montagne tenues au 10^e salon Alpes Home

Ce salon dédié à l'aménagement et à la décoration en montagne a accueilli pour la première fois une série de conférences et tables rondes pour débattre sur l'évolution de l'aménagement et du tourisme en montagne.

Le salon Alpes Home, créé voilà 10 ans par le regretté Nicolas Morel et Michel Giraudy, a repris ses quartiers sur le site de la Chaudanne, au bas des pistes olympiques, ouvrant ce vendredi 24 et se déroulant jusqu'à ce dimanche 26 juillet.

Mais, ce jeudi 23, la salle de conférences de ce salon dédié à l'aménagement et à la

décoration en montagne, a accueilli des master classes, des conférences interactives et des tables rondes à l'occasion des premières Assises de la relance en montagne, une initiative de SystemD dans le but de se projeter et de débattre avec différents spécialistes, élus, responsables, hommes et femmes de terrain, sur l'évolution de l'aménagement et du tourisme en montagne, en hiver comme en été, mais aussi en toute saison.

L'imagination du « monde de demain » par rapport à « celui d'avant » s'applique donc aussi à notre environnement alpin, prenant en compte l'évolution de la conjoncture sanitaire et économique

mondiale, les attentes, nouvelles ou constantes de la clientèle touristique comme des habitants et acteurs économiques.

Ce « brainstorming » de 48 heures était soutenu par des partenaires institutionnels tels Atout France, l'ANMSM, France-Montagne et d'autres, des partenaires privés comme Eiffage et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes ou medias.

Le développement futur durable de notre économie comme de notre environnement alpin était au centre de tous les débats abrités sous le chapiteau du salon Alpes Home.

Jean-Marie CHOFFEL



Ce vendredi, le public a écouté la conférence sur "Notre nouveau rapport à l'espace", donnée par Florent Cholat, sociologue, urbaniste et maire de Champagnier.

Photo Le DL/J.F.C.

MÉRIBEL Le salon Alpes home, qui se termine se dimanche 26 juillet, a été l'occasion d'aborder l'urbanisme en altitude

À quoi devront ressembler les stations demain ?

À l'occasion du salon Alpes home, la réflexion a dépassé le cadre de l'aménagement et de la décoration d'intérieur pour se pencher sur l'urbanisme des stations.

« **M**ode ou nécessité, les villes sont en transition. Les stations ont des labels, comme le "Flocon vert", mais il y a un fossé. Comment vont-elles s'inscrire dans ce tournant de la transition écologique ? », interroge Claire Faessel-Virole, pilote de grands projets en aménagement de la montagne au Cerema, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

« Il faut avoir une vision à 20 ans pour restructurer et développer »

« Il y a une réelle accélération de la transformation des stations depuis 5 ans. Je n'ai jamais vu autant d'investisseurs arrivés à la montagne. Il faut avoir une vision à 20 ans pour restructurer et développer », insiste l'architecte Jean-Michel Villot. « Les stations ont des défis à prendre en compte dans leurs projets, avec l'érosion des lits marchands, la diversification des activités », appuie l'urbaniste Jérémy Peruzzo. Et l'adaptation au changement climatique.

Cette transition a été accentuée par une population de résidents secondaires confinée en station, par choix ou par obligation. « Ils ont découvert la vie à l'intersaison, avec un désir de naturalité, d'authenticité, pour profiter d'une qualité de vie, de l'espace. Ce cadre de vie pour une vie durable a décidé cinq familles à s'installer à Crest-Vo-

land, par exemple », souligne Nadège Chomaz, urbaniste. Rappelant l'intérêt pour les petites stations de capter ce public à fort pouvoir d'achat « qui idéalise la vie en montagne ». Sans compter ceux qui ont mal vécu le sentiment d'enfermement en ville. D'où l'importance de services à l'année et de la fibre (pour le télétravail). Mais il faudra composer avec la difficulté de maintien au pays des locaux (compte tenu du coût du foncier), pour renforcer la vie à l'année et l'activité l'été.

Réduire l'impact de la voiture

Claire Faessel-Virole en appelle à la responsabilisation des acteurs (« utiliser l'existant et mutualiser les fonctionnements dans un souci d'économie des ressources »), et à la coopération avec les habitants pour des projets moins exogènes. « Le Plan local d'urbanisme est l'outil pour la poursuite du renouvellement urbain, limiter l'extension et l'arrêt de l'artificialisation. Il faut rechercher un équilibre », reconnaît Jérémy Peruzzo. « Avec un report modal vers l'aval, on doit tendre à la diminution des besoins en stationnement, frein à la densification. »

Réduire l'impact de la voiture (pas uniquement avec des ascenseurs valléens, mais aussi avec le tram, le ski, les chemins piétons) apparaît comme une nécessité. « La seule réalité dans ce que veut devenir une station, c'est la volonté politique. Il y a un décalage entre le national et le monde local. Il faut d'abord s'adapter aux lieux. Tout ça doit vivre avec les locaux, mais avec les touristes aussi », conclut Jean-Michel Villot.

J.-F.C.



L'implantation des ascenseurs valléens n'est pas la panacée, et doit s'apprécier au cas par cas. Mais l'articulation entre la vallée et les stations, comme à Bourg-Saint-Maurice, avec le funiculaire, représente une piste de réflexion pour l'avenir. Archives photo Le DL/Sylvain MUSCIO

Dernier jour de visite

La 10^e édition du salon Alpes home se termine ce dimanche 26 juillet.

➤ Exposants et conférenciers attendent le public sur l'esplanade de la Chaudanne (entrée gratuite de 10 à 18 heures).

➤ Deux randonnées découvertes grand public sont prévues à 10 et 14 heures.

➤ La dernière conférence du salon aura lieu à 16 h 30, sur le thème "Penser nos intérieurs autrement".



Le salon propose quelques idées de décoration originales. Photo Le DL/J.-F.C.

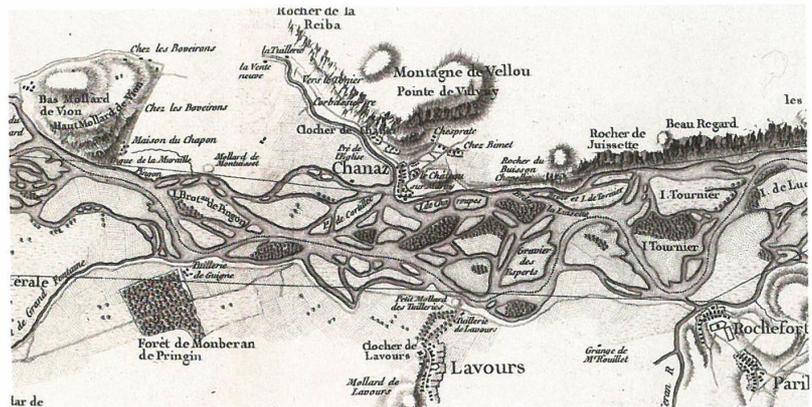
Chanaz, première Petite Cité de Caractère® de Savoie

Chanaz vient d'être labellisée *Petite Cité de Caractère®*, reconnaissance méritée pour ses nombreux efforts de valorisation du patrimoine et de développement au service de ses habitants.



PATRIMOINE RURAL

L'ancienne chapelle dédiée à Notre Dame de la Miséricorde date du XV^e siècle. Elle abrite actuellement le Musée Gallo-Romain de Chanaz. Les Potiers de Portout qui va être agrandi et modernisé. Les travaux du musée feront l'objet d'un deuxième article dans *La rubrique des patrimoines de Savoie*.



[ci-contre] Détail de la « Carte géométrique d'une partie du cours du Rhône depuis Genève jusqu'au confluent du Guyers... », dite « Carte des limites », traité franco-sarde de Turin, 1760. Médiathèque de Chambéry, carte Sav. B182.

La maison de Boigne, ancienne maison-forte du XII^e siècle, est le bâtiment emblématique de Chanaz, dont la restauration est à l'origine de son développement touristique. (Immeuble inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté du 22 juillet 1980). Elle abrite aujourd'hui la mairie.



La démarche du réseau des *Petites Cités de Caractère®* est exemplaire. 190 communes en France ont obtenu ce label dont 13 en région Auvergne Rhône-Alpes, et une seule en Savoie, Chanaz, qui s'inscrit parfaitement bien dans cette dynamique de valorisation du patrimoine et de développement local en s'appuyant sur ses deux atouts, une situation géographique à l'histoire très originale, et une volonté très forte de ses habitants et de ses élus.

Un environnement géographique et historique remarquable

Au nord du lac du Bourget, au carrefour de deux voies navigables, le Rhône et le canal de Savière, Chanaz jouit d'un cadre environnemental de qualité, où l'eau, la montagne et la nature se marient agréablement. Navigation de plaisance, écluse, zone de loisirs, artisanat ancien, produits du terroir, architecture d'autrefois et cadre environnant sont les bienfaits de Chanaz, qui a su conserver toute son authenticité et qui est le reflet de son histoire.

Co-signature de la labellisation « Petites Cités de Caractère® » le 30 octobre 2019 en présence de Christian Montin, président des Petites cités de caractère (PCC) en Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Mesureux, directeur régional des PCC, Philippe Veyrinas, responsable de la Mission tourisme et culture du département de la Savoie, Samuel Bouvier, technicien du patrimoine au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Savoie, et Yves Husson, maire de Chanaz.

Les premiers témoignages de l'existence de Chanaz remontent à la période romaine où le canal naturel est recréusé pour le rendre navigable, et où une voie romaine traversait la commune du nord au sud. On retrouve de nombreuses traces de cette période dans les fouilles archéologiques des ateliers de potiers gallo-romains de Portout (V^e siècle ap. J.-C., fouilles de Jacques Pernon, 1976-1987).

Au Moyen-Âge Chanaz est le siège d'une châtellenie de la Maison de Savoie unie tantôt à celle de Yenne, tantôt à celle de Rochefort sur la rive gauche du Rhône. À cette période, Chanaz prend une grande importance économique grâce au canal de Savière et à sa situation de passage. Le comte de Savoie y avait établi des péages sur le Rhône et sur le canal. Un compte de revenus de la fin du XIII^e siècle fait état du passage de diverses marchandises venant du lac du Bourget : meules, bois, laine, fer, échalas pour la vigne, châtaignes, fromages... Un autre compte datant du XIV^e siècle signale les marchandises qui passaient dans l'autre sens : du sel, des draps de France, des draps allemands...

En 1601, par le traité de Lyon, Chanaz est cédée par le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} à Henri IV roi de France et devient rive gauche une tête de pont français en terre savoyarde. Le 24 mars 1760 par la convention de Turin, dite « traité des limites », Chanaz redevient savoyarde.

Avec la Restauration sarde l'économie de Chanaz évolue, en lien avec la renaissance des thermes d'Aix-les-Bains. Les curistes arrivent à Aix par le lac après avoir voyagé sur le Rhône, et le canal de



Vue du quai de Chanaz et du canal de Savière montrant la très belle qualité architecturale et paysagère du site.



Le bâti rural est très présent, alternant anciennes granges-étables et habitations. Les restaurations sont faites avec respect du patrimoine selon les règles des Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Savière en bateau à vapeur. La première liaison fluviale entre le Rhône et le lac date de 1837. La compagnie savoyarde de navigation est créée l'année suivante, en 1840 elle gère le service de trois bateaux à vapeur.

En 1860, la Savoie est réunie à la France et les barrières douanières tombent. Des travaux importants sont engagés : une nouvelle route relie Culoz à Pont-de-Beauvoisin, deux nouveaux ponts sont construits. En 1862, l'église est agrandie et Chanaz est dotée de sa mairie-école. Mais la population baisse : en 1896, Chanaz compte 636 habitants.

De nombreux efforts en faveur du patrimoine et du développement touristique au service des habitants

Les efforts de développement de Chanaz en valorisant son patrimoine commencent à la fin des années 70. Le maire, Yves Husson, bien conseillé par l'Architecte des Bâtiments de France de l'époque comprend que la restauration du patrimoine peut conduire à un développement touristique et induire des retombées économiques. Il entreprend de faire restaurer la maison de Boigne que la commune avait acquise en 1960 sous le mandat précédent. Sa restauration, après protection au titre des Monuments Historiques en 1980, a bénéficié de financements exceptionnels et de

beaucoup d'accompagnement. D'autres restaurations ont suivi, la commune s'étant lancée dans une démarche soutenue d'acquisition foncière. Ces restaurations ont enclenché une véritable politique volontariste concernant le patrimoine en lien avec les services de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et de la Conservation régionale des Monuments historiques, mais aussi la Conservation départementale du patrimoine et le CAUE de la Savoie. Un plan pluriannuel d'aménagement, de valorisation et de développement est enclenché pour 10 ans (1999-2009). Il arrivait après l'étude et la mise en œuvre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain sur le bourg. Initiée en 1989, la ZPPAUP de Chanaz a été créée le 11 février 1997. D'autres projets, venus étoffer l'offre touristique, ont dû s'intégrer à cet ensemble remarquable. En face du village, la base de loisirs composée de chalets sur pilotis et d'un port de 48 anneaux réservés aux bateaux électriques, le tout dans le respect écologique, est aujourd'hui en bonne place dans la carte postale de Chanaz.

Le village est également une étape sur la *viaRhôna* et le chemin de Compostelle.

Cette politique a eu très vite des retombées touristiques, timides au début, qui se sont amplifiées avec les années. Chanaz reçoit aujourd'hui

210 000 visiteurs par an (chiffres donnés par les comptages), la fréquentation s'étalant sur plusieurs mois. Chanaz est ainsi devenu un des sites les plus fréquentés de la Savoie. Dans le même temps les efforts des élus et des habitants commencent à porter leurs fruits : moulin, artisans, miel, etc.

La signature le 30 octobre 2019 de la labellisation *Petites Cités de Caractère*[®] consacre les remarquables efforts des 40 années précédentes. Elle authentifie aussi une démarche de développement vertueuse pour les années à venir. C'est ainsi que Chanaz poursuit ses projets avec ses partenaires, notamment l'UDAP : restauration des fours à pain, extension du musée gallo-romain, maîtrise de l'urbanisme du paysage et du patrimoine, services à la population, projets économiques et touristiques.

Hervé Dubois

L'ensemble d'habitats de loisirs sur pilotis surplombe le port réservé aux bateaux électriques, symbole du développement écologique et touristique de Chanaz. Atelier Richard Plottier architectes.



Mappe de Chanaz de 1761.

Archives départementales de la Savoie.



Le concept de *Petites Cités de Caractère*[®] est né au milieu des années 1970 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux, militaires... ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage. Le projet des *Petites Cités de Caractère*[®] est, dans ces communes, de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.

Une réunion du Conseil municipal se tiendra mardi 15 septembre

Une réunion du conseil municipal de Porte-de-Savoie se tiendra mardi 15 septembre à 19 heures, à la salle Montgrabelle, 530 rue de la Jacquère-Les-Marches. Le port du masque sera obligatoire et la capacité maximum de la salle sera de 100 personnes.

□ À l'ordre du jour :

► Approbation du PV de la séance du 7 juillet 2020.

► Urbanisme : mise en place d'un service de consultance architecturale en partenariat avec le CAUE de la Savoie.

► Finances communales :

Baux commerciaux : remise gracieuse des loyers de mars à juin 2020 pour les commerces de la Ferme Rosset impactés par la crise sanitaire.

Redevances d'occupation temporaire du domaine public : remise gracieuse des redevances exigibles au titre du 2e trimestre 2020 en raison de la crise sanitaire.

Droits de place des commerces ambulants (marché hebdomadaire) : remise gracieuse des droits de place exigibles au titre du 2e trimestre 2020 en raison de la crise sanitaire

Budget principal de la commune : approbation de la décision modificative n°2.

► Commande publique : autorisation donnée au maire de signer, avec l'entreprise retenue, le marché public portant sur les travaux d'aménagement des rues de Bellebonne et de la Savoyarde.

► Affaires foncières et domaniales : approbation de l'exercice du droit de préférence de la commune pour l'acquisition de deux parcelles de terrain sur la commune déléguée de Francin (parcelle AA n°196 et parcelle AA 197)

► Affaires générales : désignation d'un correspondant sécurité routière.

► Décisions du maire prises par délégation.

Saint-Gervais

Urbanisme et environnement de montagne : la commune saluée pour ses divers projets

Par Odile PIERQUIN - 15 sept. 2020



Le CAUE en visite à Saint-Gervais. Photo Le DL /O.P.

9 3 départements en France ont un CAUE : un conseil en architecture, urbanisme et environnement. Un organisme investi d'une mission de service public. Sur demande, les CAUE aident les maîtres d'ouvrage, publics, privés ou associatifs, dans leurs projets d'architecture, d'urbanisme, et de paysages. Ils conseillent, forment, informent et sensibilisent.

Le président de la Fédération nationale des CAUE, Joël Baud-Grasset, qui est aussi président du CAUE de Haute-Savoie, et également conseiller départemental, a réuni son conseil d'administration sur le thème "L'architecture, l'urbanisme et l'environnement en montagne".

En fin de semaine dernière, il a choisi Saint-Gervais car, dit-il, « le maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex, sait faire un bon usage, depuis longtemps, des compétences du CAUE ».

Sollicité par la commune, le CAUE apporte un regard extérieur pour travailler, sans contingence financière, sur la programmation de plusieurs projets à Saint-Gervais, tels Hautetour, les églises, les parties publiques de la commune.

Après une conférence-débat, animée par Stéphan Degeorge, conseiller architecte au CAUE 74, les présidents et directeurs des CAUE de Savoie, Meurthe-et-Moselle, Manche, Mayenne, Loir-et-Cher, Eure, et la directrice nationale, sont montés, avec le glaciologue Jean-Baptiste Bosson, au site du Nid d'Aigle.

Guidés par le maire, la médiatrice culturelle Olivia Caret et la directrice de la culture et du patrimoine Emma Legrand, ils ont visité le pont de contournement, les lieux d'art contemporain de Pile-Pont, du parking souterrain, les expositions d'art de Hautetour, pour terminer par la piscine et son cadre de montagnes.

Les territoires Savoie

Assemblée générale du CAUE

Elle aura lieu le mardi 22 septembre à 14h 30, dans les locaux du CAUE de la Savoie (bâtiment Evolution, 25, rue Jean-Pellerin à Chambéry). A l'ordre du jour : le rapport moral de la présidente, la présentation du rapport d'activités et financier, les orientations budgétaires, questions

diverses. Les participants devront se présenter avec un masque tandis que du gel hydroalcoolique sera à leur disposition à l'entrée. Confirmation de présence avant le 18 septembre, via l'inscription en ligne: www.cauesavoie.org. En cas d'empêchement, les adhérents sont invités à retourner leur pouvoir.

Contact : Tél 04 79 60 75 50 , e-mail, caue@cauesavoie.org

Journal
du bâtiment et des TP

jeudi 17 septembre 2020 | mercredi 23 septembre 2020 **Les territoires**

SOCIÉTÉ LA VIE NOUVELLE 18/09/2020



EN FORME / EN PANNE

JOURNÉES DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA FORÊT DANS LES BAUGES

« Le bois, ça vous branche ? ». C'est sous ce titre que le Département de la Savoie et le parc naturel régional du massif des Bauges organisent la 7^e édition des journées de découverte des métiers de la forêt, du 23 au 25 septembre. À destination des élèves de 3^e, des lycéens et des étudiants, ces journées de rencontres et d'échanges avec un bûcheron, un

débardeur, des gestionnaires de la forêt, un scieur, ou encore des élèves charpentiers, se dérouleront dans la forêt de la Combe d'Aillon, à Aillon-le-Jeune. Des étudiants en filière forêt-bois seront également présents pour présenter leur formation. Renseignements au 04 79 54 86 40 ou sur info@parcdesbauges.com.

CHAMBÉRY L'inauguration de l'installation est prévue ce samedi 19 septembre à 10 heures

Archi'nature : le troisième module créé dans le parc du Talweg

Dans le cadre du festival Archi'nature 2020, les équipes participantes se sont retrouvées mardi 15 septembre dans le parc du Talweg afin d'expliquer aux familles, à la sortie de l'école Vert-Bois, une partie de leur projet : "Le ciel de la terre".

Au cœur du parc du Talweg, à la croisée des chemins, se situe un espace perméable en enrobé marqué par le temps, où prédominent craquelures, fissures et failles souvent perçues comme des marques de dégradations, induisant un manque d'entretien ou un état de vétusté. Ce sont les premières fêlures débutant le renouvellement du site. Comme une coquille qui se brise, ces craquelures marquent le début de la mue du territoire.

Cette intervention vise ainsi à prendre soin de ces failles, à les conforter et à les valoriser selon le principe du kintsugi urbain : les failles sont comblées d'une terre ocre, une après l'autre, pour former un ensemble de veines brillantes et bien irriguées. À travers cette installation, les équipes participantes à l'édition 2020 du festival Archi'nature proposent aux habitants et usagers d'observer finement les évolu-

tions du site et de se projeter dans les aménagements de demain.

Pour rendre visibles ces derniers, sont installés, à l'extrémité de certaines failles, un ensemble de totems alignés, en terre crue et dosses de bois. Les totems de terre sont en pisé, comme aperçu de ce matériau principal de la nouvelle école du Vert-Bois. Les dosses de bois terminant la lignée de totems sont issues de la récupération et installés verticalement pour offrir aux visiteurs une traduction visible de la remodelisation du site. Au sommet de ces dosses, sera signalé le futur niveau du sol.

Une installation entre ciel et terre

Les failles et l'alignement de totems forment une installation entre ciel et terre, sublimant les craquelures du temps et amenant le visiteur à imaginer les changements de niveaux, invisibles aujourd'hui mais qui constitueront le paysage de demain.

Le kintsugi ou kintsukuroi est une méthode japonaise de réparation des porcelaines ou céramiques brisées au moyen de laque saupoudrée de poudre d'or. Rachel Sussman s'appuie sur les



La préparation d'un potelet situé à proximité des totems. Photo Le DL/C.D.

grands principes de cet art pour mettre en valeur les failles de l'espace public de manière subtile. « Le Collectivo Terron a travaillé sur cette question en affirmant les craquelures d'un sol en terre et en les plantant de graines. Dans notre installation, nous souhaitons, nous aussi, révéler les failles du bitume en les creusant lorsque cela est possible. Elles seront valorisées par un ajout de terre colorée et de graines pour permettre à la nature de se révéler dans l'espace urbain. »

L'inauguration est prévue ce samedi 19 septembre à 10 heures.

Claude DUMAS



Le sommet des totems indique la hauteur de terre qui comblera cette partie pour adoucir les pentes et permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer. Le DL/C.D.

LES ENFANTS DU PATRIMOINE édition 2020 - articles de presse -



Architecture

Les Enfants du patrimoine avec le CAUE

Vendredi 18 septembre, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) organisent une journée, intitulée « Les Enfants du patrimoine », dédiée aux scolaires, de la maternelle au lycée. Au programme : des activités culturelles et artistiques gratuites, animées par des professionnels, invitant les jeunes à découvrir leur patrimoine de proxi-

mité au contact des édifices, des œuvres, des paysages, et à s'immerger dans l'histoire locale. La manifestation entend développer l'esprit critique des futurs citoyens et acteurs du cadre de vie ; les CAUE, grâce à leurs actions pédagogiques, visant à démocratiser l'accès à l'architecture.

Le CAUE de Savoie a prévu de nombreux ren-

dez-vous dans le département. Programme et réservation en ligne (pour les enseignants) : www.les-enfants-du-patrimoine.fr, plateforme des réservations savoyardes et PDF à télécharger sur le site www.cauesavoie.org.

Contact : caue@cauesavoie.org - 04 79 60 75 50

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 17/09/2020

PLANAY

La galerie Hydraulica ouvre ses portes pour les Journées du patrimoine

Exceptionnellement, la galerie Hydraulica ouvrira ses portes les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14 à 18 heures.

Autour du thème de l'apprentissage, le public est invité à découvrir la galerie Hydraulica transformée en salle de classe de jadis. Doté d'un livret-jeu thématique, chacun pourra tenter de réaliser les expériences et leçons proposées pour décrocher les fameux "bons points" et même le certificat d'études. Gare au bonnet d'âne en cas d'échec (informations sur le site galerie-hydraulica.com).

Durant toute la journée de ce vendredi 18 septembre, ce sont les scolaires et leurs enseignants qui sont invités à participer à des activités spécifiques dans le cadre de l'opération "Enfants du patrimoine", proposée par le ministère de la Culture. Au cours de cette journée intitulée "De l'école à l'ouvrier, chemins d'apprentissages au Planay", les élèves seront invités, à travers différents ateliers et à partir d'images d'archives, à appréhender chaque période de l'école à la montagne : "la montagne, école de vie" ; "L'École au Planay" ; "L'École fait sa révolution". Durant l'après-midi, un temps de rencontre est prévu avec les habitants sur le thème "Raconte-moi ta montagne".

ENTRELACS (ALBENS)

Trois classes de 5^e au château de Miolans

Vendredi 18 septembre, trois classes de 5^e du collège Jacques-Prévert d'Entrelacs ont profité des activités offertes aux établissements scolaires dans le cadre des Journées du patrimoine.

Les élèves se sont rendus au château de Miolans, où les attendait un programme, aussi riche que varié, avec une visite guidée et la reconstitution d'une maquette du système défensif du château, suivi d'une lecture du paysage pour comprendre le choix de l'emplacement du château, réalisée par le CAUE de Savoie (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). En clôture, un concert de musique classique était proposé par l'orchestre des Pays de Savoie.

Ce projet s'inscrit dans un EPI (Enseignement pratique

interdisciplinaire) Lettres/Histoire, sur le thème du chevalier (programme de 5^e dans ces deux matières).

Le château de Miolans est un ancien château fort situé sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny. Bâti au XI^e siècle dans la Combe de Savoie, aux portes des vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, il constitue le centre de la seigneurie puis de la baronnie de Miolans, ainsi que d'une châtellenie savoyarde à partir du XIV^e siècle. Le château est devenu une prison de 1564 à 1792.

Des travaux d'écriture après cette visite

Durant ces deux heures, le Moyen-Âge s'est invité dans la tête des élèves, enchantés par leurs découvertes. Ils sont ren-



Par petits groupes, les élèves ont eu droit à un petit concert de musique classique joué par des membres de l'orchestre des Pays de Savoie. Photo Le DL/J.T

trés avec un seul regret, celui que cette visite n'ait pas duré plus longtemps.

De retour au XXI^e siècle, les élèves auront à faire en classe, des travaux d'écriture imaginative, en s'appuyant sur les lieux

et le vocabulaire du Moyen-Âge, acquis en cours et lors de la visite. Après cette plongée dans l'atmosphère médiévale, leur imagination n'en sera plus que créative.

Jacques THOMÉ

> Vidéo FACEBOOK LES ENFANTS DU PATRIMOINE

<https://www.facebook.com/lesenfantsdupatrimoine/videos/644602622816482/UzpfSTExMTg2OTMzNzE1MjE5MToxNTczMjgzMjI2MDYyOTI/>

> Vidéo SAVOIE NEWS réalisée le 18/09 au Château de Miolans

<http://www.savoie-news.fr/st-pierre-dalbigny-la-journee-du-patrimoine-des-enfants/>

Une découverte du patrimoine pour les jeunes élèves des écoles primaires d'Albertville



Une animation qui a duré près de deux heures et qui a fortement intéressé les jeunes élèves lesquels ont fait preuve de hardiesse et de curiosité pour questionner la conférencière tant en salle qu'à l'extérieur. Photo Le DL /Alain DE BORTOLI

Dans le cadre de l'opération nationale portée par le CAUE "Lever les yeux" qui invite à regarder différemment notamment le patrimoine scolaire, mais aussi dans le cadre des Journées européennes du patrimoine qui cette année a comme thème le patrimoine scolaire, le service patrimoine de la ville d'Albertville a créé un outil pédagogique, une animation intitulée "Des murs et du mobilier pour apprendre".

Ainsi, vendredi 18 septembre, veille des Journées du patrimoine, Évelyne, guide conférencière, s'est rendue à l'école Pargoud d'Albertville dans une classe de CM1 pour leur présenter une animation faite en deux temps, d'abord la projection d'un diaporama sur l'évolution de l'école, du début du XXe siècle à nos jours, une présentation qui fait vivre quatre élèves à quatre époques différentes, un document sur l'évolution de l'architecture, du mobilier scolaire, de ce qui y était enseigné.

Dans un deuxième temps les élèves sont allés à l'extérieur de la classe voir leur école, pour apprendre à regarder différemment leur établissement scolaire. L'animation a duré près de deux heures. Elle a fortement intéressé les jeunes élèves lesquels ont fait preuve de hardiesse et de curiosité pour questionner la conférencière tant en salle qu'à l'extérieur.

Le service patrimoine d'Albertville souhaite maintenant pérenniser cette animation et la faire évoluer pour l'adapter à d'autres niveaux de classes.

Une animation similaire était présentée ce vendredi aux écoles Louis-Pasteur et Martin-Sibille d'Albertville.

SAINT-MICHEL DE MAURIENNE

Des lycéens ont visité l'espace Alu dans le cadre des Journées du patrimoine

Récemment, les élèves en première année de Bac pro du lycée de Saint-Michel-de-Maurienne se sont réunis à l'espace Alu afin de découvrir le patrimoine industriel de la vallée.

Par Patrice DEYMONNAZ - Hier à 19:17



Les lycéens ont visité l'espace Alu sous la conduite d'Alexandra Teyssier. Photo DR

Dans le cadre des Journées du patrimoine et de l'action proposée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue) "les enfants du patrimoine", les élèves en première année de Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques et métiers de la construction durable BTP se sont rendus au musée de l'aluminium.

Accompagnés de leurs professeurs, ils ont découvert le patrimoine industriel de la vallée.

À la découverte des différentes facettes de l'activité

Munis de leur dossier pédagogique, les lycéens ont parcouru l'ensemble des divers et riches thèmes proposés. Ils ont vu les différentes facettes de cette activité.

Une visite gratuite grâce au Caue, au cours de laquelle ils ont reçu un accueil chaleureux de la part du personnel de l'espace Alu, leur permettant de découvrir les multiples facettes de l'aluminium. Un métal qui fait la richesse de la vallée.

Le bois, ça vous branche ?



Quelques élèves du lycée du Grand-Arc d'Albertville, avec leur professeur et Marc Robert. Photo Le DL/Roger GINOLLIN

Les mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 septembre, le Parc des bauges, le Conseil général de Savoie et l'ensemble des partenaires forestiers du territoire ont accueilli quelque 400 jeunes pour les journées "Le bois ça vous branche ?"

Ces journées, qui ont pour thème les métiers du bois et de la forêt, se sont déroulées dans la forêt du Muret dans la Combe d'Aillon. « La forêt du Muret est un site bien choisi, affirme Marc Robert, responsable de la forêt et des filières bois du département de la Sa-

voie, car la forêt occupe pratiquement les deux tiers du territoire bauju, dont 600 hectares dans le secteur des Aillons gérés par le Département. »

Ces trois journées s'adressaient à des jeunes de collèges et de lycées pour leur faire découvrir et susciter des vocations dans les métiers qu'ils ont pu découvrir. « C'était aussi l'occasion de les sensibiliser à la gestion multifonctionnelle pour répondre aux enjeux du développement durable », affirme Pierre Paccard du Parc des Bauges.

CHAMBÉRY Une visite commentée des trois sites réalisés au cours des semaines écoulées, “Ville d’art et d’histoire”, a eu lieu

Le rideau est tombé sur le festival Archi’nature 2020

En raison des orages, c’est dans les locaux de l’Escale, place du Docteur-Demangeat, à Chambéry-le-Haut, que s’est déroulée, samedi 19 septembre, la clôture du festival Archi’nature 2020.

La journée avait bien commencé avec la visite guidée, intitulée “Ville d’art et d’histoire”, des trois sites réalisés au cours des trois semaines écoulées. Une visite commentée par la guide conférencière de la Ville de Chambéry, Sylvie Tomasena.

Des aménagements réalisés sur trois sites distincts

Elle a démarré avec la présentation du belvédère des Acacias Fleuris, réalisé par le collectif En Phase, composé des architectes Frédéric Bataillard et Rudy Toulotte, Christophe Chaland,



Sylvie Tomasena (au centre) a entamé la visite au départ des Acacias Fleuris, où se trouve la première réalisation de bois implantée face à l’école Rebérioux. Photo Le DL/C.D.

Stéphane Gemble, avec l’aide de leurs familles. Cette construction représente une structure en “L” rappelant la partie supprimée de l’immeuble Les Acacias Fleuris.

La déambulation s’est poursuivie jusqu’au parc de Faucigny avec, en cours de route, un focus sur le travail

de l’architecte Jean Dubuisson, qui a réalisé la construction de Chambéry-le-Haut. Damien Balme et Mélanie Charon ont ensuite présenté leur réalisation, “Vivre h’apis”. Une structure pédagogique de ruche construite avec des objets et bois de récupération, et qui repré-

sente la vie interne d’une ruche.

La visite s’est terminée au parc du Talweg avec la présentation virtuelle, à l’aide de totems, du futur aménagement routier du carrefour par le collectif Hirundo architecture & les Ateliers (Dé) Concertants.

Parmi les visiteurs, des personnes venues du centre-ville qui avaient une fausse image du quartier et qui ont découvert un secteur plein de vie et de verdure. L’après-midi, un second groupe a effectué le même parcours, cette fois théâtralisé par Lorédana Gritti, clown.

En fin d’après-midi, dans la salle de l’Escale, Thierry Repentin, maire de Chambéry, et Franck Morat, en charge de la rénovation urbaine et de la politique de la ville, et maire de Cognin ont, tour à tour, montré leur satisfaction sur cette édition 2020 de Archi’nature. Un rendez-vous initié par Nelly Revol Buisson et Benoît Boronat, architectes en résidence sur les Hauts de Chambéry. De nombreux adjoints et conseillers municipaux de la Ville de Chambéry ont également profité d’une éclaircie pour clôturer cette édition en visitant, eux aussi, les trois sites.

Claude DUMAS

Cœur de Maurienne Arvan - conseil communautaire, mardi soir

La Maison de l'habitat va monter en puissance

La communauté de communes a décidé d'accroître le service aux habitants en matière de logement, dans une perspective d'économies d'énergie, mais pas seulement.

Par Frédéric THIERS



Maria-Christine Paviet a pris officiellement sa retraite le 30 septembre. Photo Le DL /F.T.

Le "service de consultance architecturale" était tombé en désuétude ces dernières années. Il est pourtant très utile : tout le monde peut y avoir recours, gratuitement, avant de déposer une demande de permis de construire. Le rendez-vous avec l'architecte conseil permet de s'assurer d'être en cohérence avec les règles d'urbanisme.

Cela passe par une convention entre la Communauté de communes Cœur-de-Maurienne Arvan et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie. Mardi 29 septembre au soir, réuni à Saint-Julien-Montdenis, le conseil communautaire a validé ce dispositif, le CAUE ayant lui-même recruté un nouvel architecte conseil, Philippe Bouche. C'est lui qui assurera les permanences. Le CAUE, souligne Sophie Verney, vice-présidente, accompagne aussi les communes « pour la recherche de financements, et pour faire émerger des projets alternatifs ou innovants ».

Aider à trouver des solutions pour les “passoires énergétiques”

La Maison de l'habitat sera aussi un lieu de ressource pour le “service public pour la performance énergétique de l'habitat” (SPPEH). Celui-ci a été créé par la loi de 2015 de “transition écologique pour la croissance verte”, et confié aux régions. Auvergne-Rhône-Alpes a confié la mise en œuvre de ce service au Département de la Savoie, lequel s'est rapproché des collectivités locales, notamment le Syndicat du pays de Maurienne.

Cette cascade de délégation de compétences et de collaborations entre collectivités se traduit, pour l'utilisateur, par des services accrus. Ainsi, l'Asder (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables) tiendra bientôt cinq permanences mensuelles d'une demi-journée, au lieu d'une, toujours à la Maison de l'habitat.

Il s'agit, dans ce cadre, de proposer des solutions aux Mauriennais, propriétaires occupants ou bailleurs, dont les logements souffrent de mauvaises performances en matière énergétique. Selon Florian Pernet, vice-président de la 3CMA, le service pourrait recevoir 400 ménages ou copropriétés par an, avec des ambitions somme toute modestes : accompagner, chaque année, une vingtaine de dossiers.

La communauté de communes mettra la main à la poche (0,50 € par habitant et par an, apportés au syndicat de pays) pour contribuer au fonctionnement du système. Le Département et la Région contribuent de leur côté.

Le président Jean-Paul Margueron regrette toutefois que ce dispositif ne s'adresse qu'aux propriétaires privés. La 3CMA va néanmoins se pencher sur deux immeubles HLM, à Saint-Julien-Montdenis et Saint-Jean-de-Maurienne, qui ont bien besoin d'être plus économes en énergie. « La participation de la communauté de communes pourrait monter à 5 000 € par logement », souligne le président.

Hommage appuyé à Marie-Christine Paviet

Le 30 septembre, les fonctions de directrice générale des services de la 3CMA de Marie-Christine Paviet ont cessé, l'âge de la retraite étant venu. Elle n'était pas présente mardi au conseil communautaire, sa succession étant déjà assurée. Jean-Paul Margueron a néanmoins tenu à saluer tout ce qu'elle avait entrepris depuis 2008. « Le travail était son leitmotiv, ses compétences allaient bien au-delà du territoire », a insisté le président de la communauté de communes. Au fait de tous les dossiers, ne comptant ni ses heures ni sa peine, Marie-Christine Paviet était une véritable encyclopédie, autant à l'aise dans les grands principes que dans les moindres détails.

« La communauté de communes peut se permettre d'être fière du travail qu'elle a accompli », insiste Jean-Paul Margueron.

Trois œuvres artistiques à Chambéry-le-Haut

FESTIVAL Lancée le 19 septembre dernier, la première édition du festival Archinature a invité des architectes, designers ou encore des artistes, à concevoir des constructions grandeur nature mettant en valeur les sites et les paysages locaux. Grand Chambéry et la communauté de communes du lac d'Aiguebelette se sont pleinement associés pour organiser cet événement. Le quartier de Chambéry-le-Haut accueille trois créations artistiques (Le Ciel et la Terre ; Vivre H'Apis ; On my Block), en lien avec les six créations présentes depuis cet été sur le territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette. Ce nouveau festival s'inscrit dans la dé-

marche d'animation et d'association des habitants dans le cadre du renouvellement urbain du quartier. Les installations sont librement accessibles durant toute la durée du festival, et ce jusqu'à la fin de l'année. Les objectifs du festival sont assez multiples : participer à la réflexion sur le réaménagement des espaces publics et favoriser leur appropriation par les habitants ; mener des actions de médiation sur l'architecture et l'environnement ; permettre à un public extérieur de découvrir les nombreuses qualités paysagères et architecturales du quartier chambérien, qui a par ailleurs reçu de l'État le label « architecture contemporaine remarquable » en 2003. ●

VIONS

Comment la Guinguette a retrouvé sa place

L'inauguration de la Guinguette, vendredi, marque l'aboutissement d'un projet important pour ce village de 400 habitants.

Ce vendredi après-midi, le maire de Vions, Jean-Pierre Savioz Fouillet, ses conseillers et le gérant de la Guinguette, Jean Moreno, ont invité les habitants et des personnalités pour inaugurer l'établissement. Malgré la pluie et le vent, les Mollardins se sont déplacés en nombre, des aînés avaient même bravé le mauvais temps.

Cette inauguration est un moment important dans l'histoire du village, et même pour l'ensemble de la Chautagne. Elle aurait dû avoir lieu lors de l'ouverture, en juin dernier, mais la pandémie a bouleversé les plans, retardant même les débuts de la Guinguette prévus en mars.

Au bord de l'Étang bleu, elle est l'aboutissement d'un projet ambitieux pour cette petite commune de 400 habitants, mais qui correspond à un réel besoin. L'ensemble des élus

qui ont pris la parole ont fait l'éloge de ce projet original, observant qu'il signifiait la renaissance d'un site emblématique de la Chautagne.

Il avait été lancé en 2017. L'idée ? Refaire ce qui était le seul commerce du village, mais aussi reprendre ses abords ainsi que l'étang. Ce lieu, vétuste, n'était plus exploité depuis 2015. Le rénover aurait coûté aussi cher que la reconstruction qui a finalement été retenue.

Pour cela, la mairie s'est appuyée sur de nombreux partenaires (la CNR, le SHR, l'ADT, le Cisalb, le CAUE, Métropole Savoie et l'office de tourisme de Chautagne), et a organisé une concertation avec la population. La première pierre avait été posée en

juin 2019.

Située à un endroit stratégique, au bord du Rhône, sur le chemin de Compostelle, à côté de l'Étang bleu, la Guinguette dispose d'une soixantaine de places à l'intérieur comme en terrasse, peut accueillir des groupes et a déjà connu une belle fréquentation cet été.

Marie-Rose MASIN

“ C'est l'aboutissement d'un long travail de réflexion et d'échanges ”

Jean-Pierre Savioz Fouillet

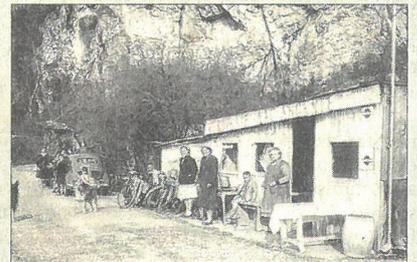


Le maire de Vions fait son allocution sur la terrasse de la Guinguette. Le DL/M.-R. M.

Un établissement à l'histoire riche

À la demande du maire de Vions, la guide du patrimoine Michelle Lallut a retracé l'histoire de l'Étang bleu et de son ancienne guinguette. Elle s'est pour cela plongée dans les archives, mais a aussi interrogé des aînés, comme Antoine Clerc (né au Mollard-Dessus et conseiller municipal de 1971 à 1991), qui lui a raconté l'origine de cette guinguette.

En 1858, lors de la construction de la ligne de chemin de fer reliant la Savoie à la France, un pont fut édifié à sec sur le Rhône. Il est probable que l'Étang bleu appelé autrefois le Lac argenté ait vu le jour dans cette deuxième partie du XIX^e siècle. Les jeunes Mollardins venaient profiter de la fraîcheur de ses eaux à la belle saison. En 1947, arrivent à Vions Louise Drevet et sa fille Alice, qui fréquente alors un jeune Mollardin. Louise venait de Lyon, avec dans ses bagages un kiosque mobile. Dès son arrivée elle s'est installée près du lac, proposant des boissons aux baigneurs et pêcheurs. En juillet 1955, ce kiosque a été remplacé par une belle cabane de bois, réalisée par les jeunes du village. Les abords ont été nivelés pour accueillir plusieurs terrains de



La Guinguette dans les années 50. DR

boules. Une cave a été creusée dans le remblai. La “Guinguette de la mère Drevet” comme on la nomme parfois, attire baigneurs, pêcheurs et boulistes des environs. Louise Drevet était une excellente cuisinière. Sa guinguette fut une activité florissante jusqu'au début des années 80, quand Mme Drevet a cessé son activité. Dans les années 1981-1982, la municipalité propriétaire de l'étang et du terrain, avait racheté la licence IV de Mme Drevet puis reconstruit une guinguette en dur.

889 000

C'est le coût total de la Guinguette, financée à 60 % par l'État, la Région, le Département, la CNR, le SHR et Grand Lac.

Yves Husson réélu à la tête des maires ruraux de Savoie

À l'occasion de sa dernière assemblée générale, l'Association des maires ruraux de Savoie a décliné un ordre du jour, de cinq questions, scindé en deux parties.

L'assemblée générale de l'Association des maires ruraux de Savoie, qui s'est déroulée vendredi 2 octobre à Myans, a débuté par les dispositions statutaires pour se terminer par trois présentations d'intervenants extérieurs.

Élection et échanges

L'élection des membres du bureau a réuni les candidatures d'Yves Husson (Chanaz), Jean-François Claraz (La Table), Jean-Pierre Guillaud (Myans), André Vaireto (Notre-Dame-des-Millières), Jacqueline Dupenloup (Saint-Alban-des-



Une assistance attentive lors de l'assemblée générale. Photo Le DL/B.M.

Villards), Édouard Meunier (Queige), Éric Sandraz (Villard-d'Héry), Nathalie Poméon (Laissaud), Sophie Verney (Montricher-Albanne), Monique Rosset-Lanchet (La Bâthie), Isabelle Jarriand (Saint-Pierre-de-Soucy) et Jean-Yves Berger-Sabattel (Presle). Yves Husson a

été reconduit au poste de président.

La réunion s'est prolongée par l'intervention de deux responsables de la Caisse d'Épargne, avant la présentation des formations pour les nouveaux élus, dispensées par Agate, l'agence alpine des ter-

ritoires. Le fonctionnement d'une collectivité, la collectivité dans son territoire, la relation aux citoyens, administrés et usagers et la communication d'un élu font partie des grandes thématiques traitées par Agate.

L'application "Numairic" permettant d'établir une demande de finance-

ment en ligne ou les modalités d'utilisation d'une carte bancaire délivrée au nom d'un agent de la collectivité ont prolongé les échanges.

Yves Husson a ensuite donné la parole à deux représentants de la société Vitogaz, opérateur spécialisé dans la distribution de produits pétroliers. Des cas concrets ont été évoqués selon les installations mises en œuvre dans des communes non desservies par le gaz de ville.

Le troisième intervenant, Hervé Dubois, du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), a présenté les quatre missions du CAUE : conseiller, former, informer et sensibiliser. Sa présentation a été étayée par des témoignages de maires ruraux qui avaient fait appel au CAUE pour des projets d'aménagement.

Brigitte MAURAZ



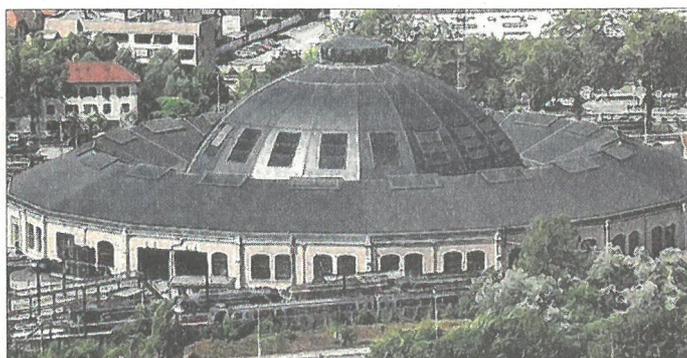
Journées Nationales de l'Architecture 2020 (JNArchi) du 16 au 18 octobre 2020 ARTICLES DE PRESSE



| LUNDI 12 OCTOBRE 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

SAVOIE Vendredi 16 et samedi 17 octobre

L'architecture à la portée du grand public



Une visite de la rotonde ferroviaire de Chambéry est prévue samedi 17 octobre, à 10 heures.

Les Journées nationales de l'architecture se dérouleront, cette année, du 16 au 18 octobre dans toute la France. L'objectif de l'événement est de "développer la connaissance architecturale du grand public".

Pour cette édition, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Savoie propose trois événements sur le territoire.

■ Vendredi 16 octobre

- De 15 à 18 heures, à Aix-les-Bains, une balade artistique et participative, intitulée "Bon pied, bon œil !", partira du centre de loisirs La Planète des mômes.

- À 19 heures à Chambéry, une conférence filmée sur "l'architecture industrielle, d'hier à aujourd'hui", sera disponible via la

chaîne Youtube ou la page Facebook de la Ville.

■ Samedi 17 octobre

- De 9 h 30 à midi, le public pourra partir à la découverte du site Modane-Fournaux, depuis l'entrée monumentale du tunnel ferroviaire du Fréjus.

- De 10 heures à 14 h 30, visites et ateliers sont prévus à La rotonde de Chambéry.

- De 14 à 17 heures, un atelier participatif est organisé à la salle des fêtes de Modane.

Ces événements sont ouverts à tous et gratuits. Le port du masque et les distanciations sociales devront être respectés.

Pour plus de renseignements : caue@cauesavoie.org ou par tél. au 04 79 60 75 50.

INITIATIVE

UN WEEK-END AUTOUR DE L'ARCHITECTURE



Les 5^{es} Journées nationales de l'architecture sont l'occasion de familiariser le grand public aux enjeux de l'architecture. Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie propose un programme autour de trois sites. Le vendredi 16 octobre, à Aix-les-Bains, une balade artistique et participative sera proposée au quartier

Marlioz. Vendredi 16 et samedi 17 octobre, la rotonde ferroviaire sera à l'honneur à Chambéry, avec table ronde et visite d'ateliers. Enfin, la journée du samedi 17 octobre sera aussi l'occasion de découvrir le site de Modane-Fourneaux et de réfléchir sur la revitalisation du quartier de la gare. L'événement est gratuit. Plus d'informations au 04 79 60 75 50.

- vidéo SAVOIE NEWS sur la Rotonde – Chambéry : <http://www.savoie-news.fr/chambery-journees-de-larchitecture/>
- vidéo réalisée par le CAUE // JNArchi 2020-Marlioz-Aix Les Bains : <https://vimeo.com/471311835>

Les territoires Savoie

Journées de l'architecture DÉCOUVERTE ET RÉFLEXION AUTOUR DE TROIS SITES

Le CAUE propose, vendredi et samedi, visites et ateliers autour de la Rotonde ferroviaire de Chambéry, la rénovation urbaine d'un quartier à Aix-les-Bains et la revitalisation de secteur de la gare à Modane.

Les journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous. La 5^e édition se déroula les 16, 17 et 18 octobre, proposant partout en France des manifestations gratuites ouvertes à tous (<https://journéesarchitecture.culture.gouv.fr>).

Une occasion pédagogique et ludique de découvrir l'architecture qui relaie le CAUE de la Savoie,

proposant un programme autour de trois sites à Aix-les-Bains, Chambéry et Modane-Fourneaux. Le programme complet et les modalités d'inscription sont disponibles sur le www.cauesavoie.org (04.79.60.75.50)

Aix-Les-Bains

Vendredi 16 octobre : Bon pied, bon œil ! Balade artistique et participative au quartier de Marlioz. **15 heures** au centre de loisirs (70 bd de la Roche du Roi), présentation de la genèse de la rénovation urbaine par Grand Lac et la ville ; histoire du quartier et de son occupation par le service Ville d'art et d'histoire, présentation du projet de rénovation par le conseil citoyen de Marlioz et l'OPAC de la Savoie, visite guidée participative. **16 heures**, présentation de l'Observatoire photographique du Paysage de la Savoie et de la mission d'identifier et photographier différents points de vue du quartier en mutation. Balade urbaine accompagnée par Grand Lac et arrêts photographiques animés par Malou, photographe. Prévoir appareil photo ou smartphone et chaussures adaptées à la marche.

Chambéry

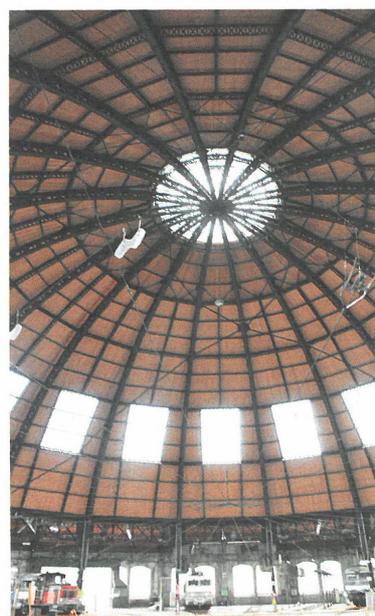
Vendredi 16 octobre, de 19 h à 21 h, à La Rotonde ferroviaire,

table ronde filmée sur le thème « Architecture industrielle : usage(s) d'hier et d'aujourd'hui ». Depuis la reconnaissance de l'édifice jusqu'à sa protection et sa valorisation, une réflexion sur notre rapport au patrimoine industriel en tant que professionnels (architectes, chercheurs, médiateurs...) mais aussi en tant qu'usagers et publics. Diffusion en direct sur : [youtube@Chamberyofficiel](https://www.youtube.com/channel/UCiap.chambery), www.facebook.com/ciap.chambery, www.facebook.com/CAUE73

Samedi 17 octobre, à 10 h et à 14 h 30, visites- ateliers, « La rotonde : mais comment ça tient ? » Une invitation à se glisser dans la peau des architectes et ingénieurs et à expérimenter les techniques de construction de la rotonde ferroviaire de Chambéry. Seront révélés tous les secrets de cette architecture exceptionnelle, de la coupole centrale à la charpente métallique.

Modane

Samedi 17 octobre, de 9 h 30 à 12 h, présentation historique du site Modane-Fourneaux, accueil à l'entrée monumentale du tunnel ferroviaire par la Fondation Facim et le CAUE, visite guidée animée des guides du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie



L'architecture exceptionnelle, de la coupole centrale à la charpente métallique, de la Rotonde ferroviaire de Chambéry

et un architecte au CAUE de la Savoie. Déplacements en voitures particulières pour se rendre vers plusieurs points de vue.

De 14 à 17 h, atelier participatif dans la salle des fêtes de Modane, avec les habitants autour des projets de revitalisation du quartier de la gare sur différents thèmes (échange multimodal, ascenseur vallée, reconversion de friches...).

Maurienne

Modane : reconstruite, rénovée, quel avenir pour l'agglomération ?

La Fondation FACIM et le CAUE ont accompagné, samedi 17 octobre, une démarche de découverte de Modane et Fourneaux. Le patrimoine bâti de l'agglomération peut-il inspirer son avenir ?



01 / 02

Christiane Durand, guide des pays d'art et d'histoire, décrit l'évolution de Modane au cours du XX e siècle. Photo Le DL /F.T.



02 / 02

Lers transformations de Modane, illustrées sur plan par Hervé Dubois, architecte au CAUE. Photo Le DL /F.T.

Modane, « avant 1943, c'était un village de montagne », rappelle Hervé Dubois, architecte au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Savoie. Une rue centrale avec des commerces en rez-de-chaussée...

Cette vision historique était une partie de la découverte du site, menée samedi 17 octobre, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture. Elle a débuté depuis l'entrée monumentale du tunnel du Fréjus, puis depuis la Maison-Penchée, par une explication du paysage et de la ville, effectuée par Robert Porret, guide du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie, tirant parti des notions de pente et de frontière.

« Il ne reste plus grand-chose du Modane d'avant 1943 »

Le groupe est ensuite descendu à Modane-Ville pour des visions plus précises. « Ici, c'est le cœur de Modane », insiste Christiane Durand, guide du patrimoine, « le quartier de la gare s'est développé tardivement ».

Un cœur certes, mais refait à neuf, ou greffé, comme on voudra. Il ne reste plus grand-chose du Modane d'avant 1943. Les bombardements n'ont guère laissé debout que le clocher sans son église, la mairie, quelques maisons. La destruction, dans les années 70 et 80, du vieux bâti entre les rues Croix-Blanche et Sainte-Barbe, a fini de changer l'âme de la ville.

« On n'a pas reconstruit à l'identique », reconnaît Hervé Dubois, « la rue a été élargie, on a fait des maisons avec de la lumière, de grandes fenêtres. » Le tout sous l'impulsion d'Henri-Jacques Le Même, architecte en chef de la reconstruction pour la Savoie, qui semble avoir, parfois, négligé des détails : « Les cloisons étaient très fines, on avait froid, voire de la glace sur les murs », se souvient Christiane Durand, qui a habité près de la mairie à cette époque.

Les constructions nées dans les années 80 ne font pas non plus l'unanimité. « Les toits en oblique sont l'œuvre de Georges Dufayard, un architecte de Gap qui voulait rappeler le fort du Replaton », révèle Hervé Dubois. « On appelait plutôt ça des blockhaus », sourit Jean-Claude Raffin, maire.

Comment, de toutes ces vicissitudes du passé, tirer des enseignements pour le futur de l'agglomération. Non sans avoir, au préalable, visité Fourneaux, son église, son école, où l'influence d'Henri-Jacques Le Même est toujours présente, le groupe s'est penché sur cette question l'après-midi, grâce à des échanges ludiques proposés par le CAUE et la Facim. Ascenseur valléen, reconversion de friches... Les sujets n'ont pas manqué pour les architectes et urbanistes d'un jour.



L'église, image du renouveau

À l'entrée, la plaque porte les noms d'Henri-Jacques Le Même et Henri Dénarié, ses architectes, et de François Ganeau, sorti major de l'École Boule, qui a réalisé la célèbre fresque, sur le mur Sud, qui illustre l'ensemble de la vie modanaise.

« On partait de rien, il ne restait que le clocher », rappelle Hervé Dubois. L'église, autrefois orientée Ouest-Est, comme le veut la tradition, est, depuis 1951, Nord-Sud. Elle est en béton, ce qui était très novateur pour l'époque, mais son portail monumental est en pierres de La Praz, les mêmes qui ont servi à construire le barrage de Bissorte. « C'était un matériau local, pas trop cher, qui permettait de mettre en valeur la montagne », explique l'architecte du CAUE. Toute proche du clocher mais pas collée à lui, l'église est un trait d'union entre le passé de Modane et son futur.

Hervé Dubois apprend d'ailleurs que Le Même avait envisagé des formes beaucoup plus aériennes, élancées, paraboliques, à la Gaudí, mais que cet ambitieux projet n'a pas été retenu...

CAUE de la SAVOIE MODE D'EMPLOI

Accompagnement des collectivités

Issus de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont des associations loi 1901 mises en place dans 93 départements métropolitains et d'outre-mer. Placés par leurs statuts hors du champ concurrentiel et de la maîtrise d'œuvre, les CAUE accompagnent l'émergence de la commande publique.

En cela, le CAUE de la Savoie conseille et accompagne les collectivités locales (Communes, Intercommunalités, Département...) sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement.

De l'amont au pré-opérationnel

De la réflexion préalable qui permet de cerner les enjeux, définir des principes d'aménagement ou choisir un site... jusqu'à l'accompagnement de la mise en œuvre du projet, les missions du CAUE portent sur l'ensemble du processus de passage à l'opérationnel.

Ainsi de l'analyse du site, des besoins, du contexte foncier et réglementaire, à la mise en forme du programme urbain et/ou architectural dans ses dimensions fonctionnelles, environnementales et financières, l'aide au montage administratif, juridique

et financier... le CAUE peut vous accompagner car **la qualité d'un projet se décide dès les premiers moments de sa gestation...**

Du bâtiment au « *grand paysage* », en passant par le quartier ou l'ensemble du territoire, la base de l'engagement du CAUE de la Savoie au travers de ses interventions, permet d'aborder toutes les échelles du territoire, avec des objectifs de **qualité globale : usage, architecture, urbanisme, paysage, environnement** garant d'un développement durable et soutenable des territoires.

Vous êtes élu d'une collectivité

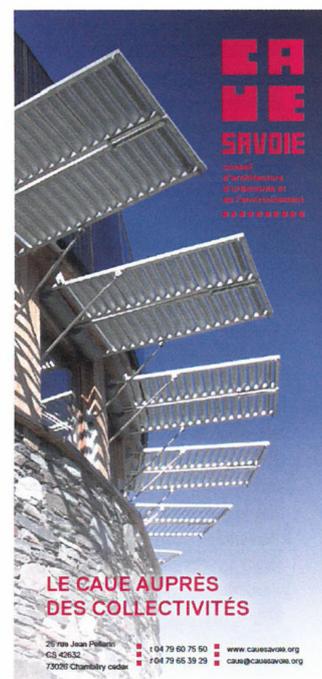
Votre commune ou groupement de communes a un projet, souhaite former ses élus et/ou techniciens aux questions liées à l'aménagement des territoires, à l'urbanisme, à l'architecture, à l'environnement, au paysage. Votre commune ou groupement de communes s'interroge sur la mise en place de la consultation architecturale sur son territoire... **La vocation du CAUE, c'est d'être à vos côtés dès ces moments-là.**

Vous pouvez dès à présent nous solliciter par mail ou téléphone et consulter sur notre site les modalités d'intervention et d'adhésion.

Vous nous retrouverez également pour échanger le 30 octobre sur notre stand au Salon des Maires de Savoie.

CAUE
SAVOIE

conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement



Immobilier

Habitat participatif en Savoie et Haute-Savoie : une pratique qui séduit

Permettre aux futurs habitants de participer ensemble à la conception et la construction de leurs logements, en partageant des lieux de vie communs pour créer du lien social, tel est le principal enjeu de l'habitat participatif. Une pratique qui séduit de plus en plus de personnes dans les Pays de Savoie.

Par **Cécile BOUJET DE FRANCESCO**



Dans la commune rurale de Dullin en Savoie, une ancienne maison de maître est devenue un lieu d'habitat participatif et d'activités. Photo Emmanuel Cabrit

« **D**epuis la nuit des temps, on habite ensemble. C'est plutôt le phénomène inverse qui est récent, remarque Cédrik Valet, ethnologue, chargé de mission au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73). Nous recevons souvent des groupes qui arrivent avec de belles idées sur le fait d'habiter ensemble. Au final, ils ne sont pas toujours prêts à faire quelque chose pour la collectivité ou à partager : ils veulent juste choisir leurs voisins. Il y a aussi des gens qui n'ont pas les moyens de s'acheter une maison et qui pensent qu'en habitant à plusieurs ce sera moins cher. Eux non plus ne sont pas forcément prêts à s'investir ou à partager. Dans les deux cas, ces groupes affrontent beaucoup plus d'écueils. »

Bâtir un projet de vie sur des valeurs communes

Car le logement participatif ne se résume pas à cela. Cette « troisième voie pour le logement », entre l'habitat social et la promotion immobilière, implique l'existence d'un groupe qui décide de mutualiser ses ressources pour bâtir un projet de vie ancré sur des valeurs communes.

Ce groupe peut s'organiser en copropriété classique ou en coopérative. « Dans le second cas, c'est la coopérative qui est propriétaire. Les habitants ont l'usage du logement à travers les parts sociales de la coopérative qu'ils possèdent », indique Karine Farge, architecte et membre du Collectif pour l'accompagnement de l'habitat participatif (Cahp) qui intervient dans les deux Savoie et l'Ain.

« L'un des intérêts majeurs de l'habitat coopératif est de remettre la chaîne de production de logements dans le bon ordre, commente Stéphan Dégeorges, responsable du pôle Architecture, villes et territoires au CAUE 74. C'est bien celui qui va habiter qui choisit et qui écrit son programme, sans pour autant supprimer des interlocuteurs [architecte, constructeur, etc., NDLR]. Les gens trouvent leur terrain, élaborent leur logement et leur projet de société et de vie en commun. Ils sont en responsabilité tout au long du processus. On se trouve alors face à des citoyens impliqués et animés par une certaine forme d'engagement. »

Des initiatives de particuliers dans les deux Savoie

S'il est déjà bien adopté en Allemagne, au Danemark ou encore en Suisse, ce nouveau mode de vie collectif où l'on partage des espaces est encore très émergent en France.

En Pays de Savoie, la base de données nationale des projets d'Habitat participatif France et de la coopérative Oasis répertorie par exemple une vingtaine de programmes dans des états d'avancement différents.

À Dullin en Savoie, près du lac d'Aiguebelette, une ancienne maison de maître du XVIII^e siècle, transformée en colonie de vacances après-guerre, a été choisie en 2009 par un groupe d'habitants pour devenir un lieu d'habitat participatif.

Outre le volet logement, « Le château partagé » s'est doté de règles de vie précises et certains de ses 18 habitants y ont installé leur activité professionnelle : maraîchage bio, boulangerie, tournage sur bois, ostéopathie douce...

C'est aussi à l'initiative de particuliers que « La Ruche », qui abrite trois logements (310 m² au total) pour 157 m² de locaux partagés (atelier, chambre d'amis...), a été créée à Saint-Cassin en 2013.

Toujours en Savoie, il y a quelques années, « les membres du groupe de projet "Parle-toi" n'ayant pas pu construire le bâtiment de leurs rêves, du fait de la difficulté à trouver le foncier, ont individuellement et progressivement racheté les maisons d'une rue d'un lotissement à Barberaz pour en faire un espace ouvert partagé, sans limites de parcelles avec une chaufferie collective... », relate Cédrik Valet.

Tandis que certains divisent leur maison pour accueillir des familles, d'autres vendent leur terrain à des groupes qui se lancent dans un projet d'habitat participatif plutôt qu'à des promoteurs immobiliers.

C'est ce qui s'est passé pour « Les loirs dans la théière » à Présilly en Haute-Savoie, qui regroupe 11 logements. Une démarche similaire de la part de propriétaires existe à Chevrier.

Des projets lancés par la collectivité

En octobre 2014, à Viry, « Les terrasses du Jura » ont accueilli leurs habitants. Ici, c'est le bailleur social Haute-Savoie Habitat, associé à la Codha, coopérative suisse de l'habitat associatif, qui est à l'initiative de ce programme mêlant location sociale, accession sociale à la propriété et logements locatifs coopératifs.

Aux 37 appartements répartis en trois bâtiments, s'ajoutent plusieurs espaces partagés : une salle commune, une chambre d'amis utilisable par tous, une buanderie, une cuisine équipée...

D'après Karine Farge et Stéphan Dégeorges, de plus en plus de collectivités s'impliquent dans l'habitat participatif.

Un moyen pour elles de garder leurs habitants. Dans le cadre de l'aménagement de la Zac Étoile, Annemasse Agglo, accompagnée par Urbamonde et Habicoop, développe ainsi son premier projet d'habitat coopératif : « CoopÉtoile ».

Les futurs occupants prévoient d'emménager en 2022 dans les 20 logements prévus (du T2 au T5). Toujours à Annemasse, le projet « Teranga », lancé par la Ville et accompagné par Cahp, regroupe 14 appartements, dont trois en collectif social.

Le dépôt du permis de construire est prévu en septembre 2020. Salle de réunion, jardin, terrasse, garage à vélo, etc., composent les espaces communs. Sans oublier un local professionnel pour de la petite restauration et sur un terrain voisin, un verger.

À Notre-Dame-des-Millières en Savoie, c'est aussi la commune qui a réservé un terrain pour le projet intergénérationnel « Ekoera ». La livraison est prévue en 2021.

L'une des clés de réussite d'un projet d'habitat participatif est l'accompagnement. Selon Karine Farge, en dehors du fait que l'aide de professionnels fait gagner du temps, il permet au groupe de ne pas se démotiver, de structurer sa démarche et de trouver les connaissances et les compétences qu'il ne possède pas.



Défini par la loi Alur

En 2014, la loi Alur a défini l'habitat participatif 1 comme étant « une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis. »

Le texte introduit par ailleurs les notions de partage d'espaces - rien à voir avec les traditionnels "communs" (garage à vélos, montée d'escaliers, ascenseur...) - et de solidarité entre les habitants. Le tout en favorisant « l'accès de tous à un logement digne et abordable. » Grâce à la mutualisation, les habitats partagés permettent en effet une économie de 15 % à 20 % en moyenne sur les coûts de construction, selon la plateforme d'habitat participatif Ôfildesvoisins.

1 D'autres termes sont utilisés pour désigner l'habitat participatif : habitat groupé, coopératif, en autopromotion ou encore cohabitat (de l'anglais "cohousing").

Saint-Jean-de-Maurienne

Des élèves du lycée Paul-Héroult exposent leurs créations artistiques



jeudi, en début d'après-midi, Nathalie Simonet, proviseur du lycée Paul Héroult a félicité les lycéens pour leur travail. L'exposition photos sera visible jusqu'aux vacances de Noël. Photo Le DL/Magali Julliard

Au mois de novembre 2019, la professeur d'arts plastiques, Anne Galuy, proposait un projet artistique avec les élèves en classe de 1re bac pro, toutes sections confondues, sur le corps augmenté.

Comprendre la place du corps dans l'art contemporain

Ce projet a commencé par l'intervention du conseil d'architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Savoie, en la présence de Pauline Bosson. Cette dernière a animé quatre conférences, afin d'expliquer aux élèves, répartis en groupe, le lien entre la présentation et la représentation, l'impact et l'importance des lieux de spectacle dans le milieu urbain, leur développement. Par la suite, les lycéens ont travaillé avec une artiste : Laurence Nicola, pendant une semaine.

Avec elle, le travail fut d'apprendre et de comprendre la place du corps dans l'art contemporain. Une fois cette étape passée, les élèves ont réalisé des prothèses sous forme de masques, parures, vêtements... L'idée étant de travailler et de moduler le corps pour l'augmenter, le protéger, l'enrichir. La troisième phase du projet consistait pour les élèves de présenter leurs créations autour d'une performance sous forme d'un défilé : étape permettant de travailler la technique du défilé et des déplacements dans l'espace.

Ce moment aurait été valorisé par les élèves en classe de terminale "systèmes numériques" qui auraient été en charge du son et de la lumière. Mais les confinements du printemps et de l'automne ont fait que ce défilé fut annulé. Du coup, le travail des lycéens est mis en lumière via une exposition photos (photo que les élèves ont pu faire avec le photographe Philippe Lamarle) au sein de l'établissement. Jeudi 19 novembre dans l'après-midi, ce fut le vernissage, en présence de Nathalie Simonet, proviseur du lycée Paul-Héroult et des professeurs ayant contribué à ce projet artistique.

La sensibilisation du grand public au cœur des missions du CAUE de la Savoie

Illustration de cet engagement lors des *Journées Nationales de l'Architecture - octobre 2020*. Promues par le ministère de la Culture depuis 2015, les JNArchi ont pour objectifs de familiariser le grand public aux enjeux de l'architecture qui façonnent les territoires et d'en fournir des clés de compréhension. L'occasion pour le CAUE de la Savoie de proposer un riche programme en partenariat avec les Villes d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains, de Chambéry et de la Fondation FACIM dont un rapide résumé est ici présenté.



● AIX-LES-BAINS Bon pied, bon œil!

L'occasion via une ballade artistique et participative s'appuyant sur l'historique du quartier Marlioz, son observation, d'en comprendre les évolutions à venir au regard du processus de rénovation urbaine engagé.

L'objectif était de donner des clés de lecture sur le paysage et de sensibiliser les participants à la photographie à l'appui de 8 points de vues repérés au sol par un pictogramme.

Les premiers clichés vont pouvoir alimenter le site de l'Observatoire Photographique des Paysages de Savoie, invitant les participants à engager la reconduction des prises de vues au fil du temps et des changements du quartier.



● CHAMBERY Mais comment ça tient?

■ Organisation d'une table ronde permettant de questionner notre rapport au patrimoine industriel, accessible en ligne via le lien suivant : <http://www.cauesavoie.org/conference-table-ronde-architecture-industrielle-usages-dhier-et-daujourd'hui-replay/>

■ Puis, au gré d'une visite-atelier de la Rotonde ferroviaire, révélant les secrets de cette architecture exceptionnelle, les participants ont pu se glisser dans la peau d'un architecte et expérimenter des techniques de construction de manière ludique, avec divers jeux de construction.



● MODANE-FOURNEAUX Revitalisation du quartier de la Gare

Après une matinée dédiée à la découverte du site de Modane-Fourneaux, un temps d'atelier participatif en présence des élus a permis d'engager des réflexions sur le site de la gare en matière de reconversion de friches, de reconquête d'espaces ferroviaires, et d'ascenseur valléen en direction des stations à proximité. L'occasion d'échanger autour des opportunités de développement pour le territoire et d'en assurer la traduction à l'appui de maquettes réalisées par les participants, riches d'enseignements.

